



HAL
open science

HISTOIRE DES FAITS ET DES IDÉES ÉCONOMIQUES (XVIIIème-XXème siècles)

Stéphane Daniel Callens

► **To cite this version:**

Stéphane Daniel Callens. HISTOIRE DES FAITS ET DES IDÉES ÉCONOMIQUES (XVIIIème-XXème siècles). Licence. Histoire des faits et des idées économiques, Brest, France. 2001. cel-01248338

HAL Id: cel-01248338

<https://univ-artois.hal.science/cel-01248338>

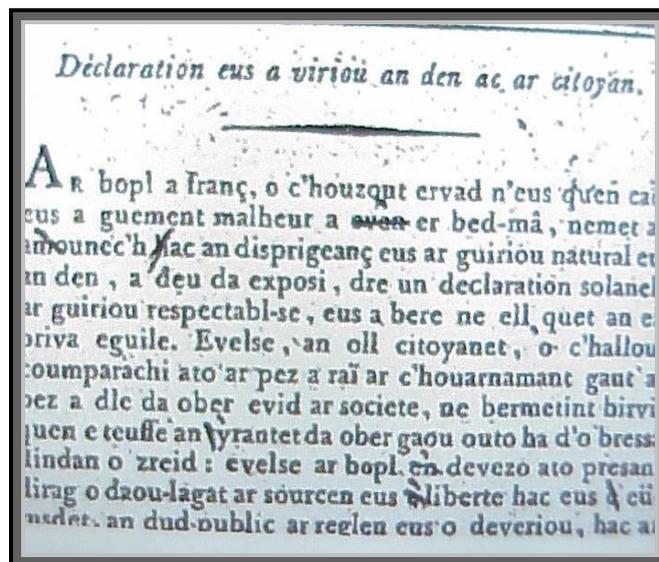
Submitted on 29 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

S.CALLENS

HISTOIRE DES FAITS ET DES IDÉES ÉCONOMIQUES (XVIIIème-XXème siècles)



Année universitaire 2001-2002
Second Semestre

Illustration en Frontispice : extrait de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* en langue bretonne, 1793.

SOMMAIRE

Préambule

Introduction : Trois siècles en perspective

Chapitre 1 : Le dix-huitième siècle : Pourquoi le décollage économique ?

Chapitre 2 : Le dix-neuvième siècle : Les dissonances de la croissance

Chapitre 3 : Le vingtième siècle : L'expérience des extrêmes

Préambule

Ce cours porte sur les trois derniers siècles. En effet, on peut dater avec assez de précision le début de la pensée économique des dernières années du dix-septième siècle et des premières années du dix-huitième siècle. Un chapitre est consacré à chacun des trois siècles. Chaque chapitre présente la pensée économique en situation. Cette présentation se veut une incitation à découvrir le dynamisme de la pensée économique, compagnon naturel de la prospérité de tous.

S.CALLENS
Janvier 2001/mars 2002

INTRODUCTION : Trois siècles en perspective

Plan :

- 1/ La Bretagne et le Monde : quelques repères historiques et géographiques
- 2/ La richesse aujourd'hui
- 3/ Les facteurs de la croissance économique

Préambule : les grandes évolutions du monde dans le millénaire 1000-2000

Un expert de l'OCDE a collecté des données sur un millénaire, de l'an 1000 à l'an 2000 (Maddison, *l'économie mondiale : une perspective millénaire*, OCDE, 2001).

Les régions relativement les plus riches en l'an 1000 étaient l'Asie (de loin) et l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. L'Inde, la Chine, et la Perse étaient les trois plus grandes entités économiques de l'époque.

% du PIB mondial	Europe	Russie	Amérique du Nord et Australie	Amérique latine et centrale	Asie	Afrique
An 1000	10,9	2,4	0,7	3,9	70,3	11,8
An 1700	25,4	4,4	0,2	1,7	61,7	6,6
An 2000	22,6	3,4	25,1	8,7	37,2	3,1

Figure 1 : Parts du PIB mondial

L'Asie représentait 78 % de la population mondiale, avec un niveau de vie d'environ 500 euros/an par habitant, le plus élevé de l'époque, mais seulement de 15 % plus élevé que les régions les plus pauvres comme l'Europe alors en voie de féodalisation. La répartition de la richesse est très proche de celle de la population, puisqu'à peu près tout le monde est très pauvre.

L'Asie représente aujourd'hui 59,5 % de la population mondiale. La révolution industrielle a transformé les cartes : la richesse ne se mesure plus à l'aune de la population. Le monde connaît aujourd'hui trois grands pôles de richesses : la façade Pacifique de l'Asie (Chine de l'Est, Japon, ...), l'Amérique du Nord et l'Europe.

PIB mondial par Habitant en euro 2000 par an	Europe	Russie	Amérique du Nord et Australie	Amérique latine et centrale	Asie	Afrique
An 1000	440	440	440	440	500	460
An 1700	900	670	520	580	630	440
An 2000	20 000	4 280	29 000	6 400	4100	1500

Figure 2 : PIB mondial par habitant

L'Europe a réussi à doubler le revenu par tête vers 1700, et était la seule partie du monde à connaître cette évolution aussi marquée. La situation en l'an 2000 est celle de région très prospères, qui peuvent avoir jusqu'à vingt fois de revenu médian supérieur au revenu médian des plus pauvres. Mais les plus pauvres de 2000 sont en équivalents monétaires, environ deux fois plus riches que les européens des années 1700. Maddison date seulement de 1820, l'inscription dans les résultats statistiques de la Révolution Industrielle. Il y a trois siècles, la Bretagne a connu encore deux périodes de famine, dans les hivers 1693 et 1709.

1/ La Bretagne et le Monde : quelques repères historiques et géographiques

Donnons quelques grandes dates repères, dates qui ont apporté des transformations majeures de la relation entre la Bretagne et le Monde.

1492 : les voyages de Colomb permettent d'établir une liaison maritime permanente avec le continent américain. C'est la Grande Ouverture, où une région comme la Bretagne va connaître une prospérité provenant du commerce maritime atlantique. Beaucoup de bâtiments se construisent en Bretagne suite à cet enrichissement du seizième et du début du dix-septième siècle.

1693-1709 : Les dernières grandes famines en France. La période de prospérité était liée à une tolérance religieuse qui disparaît totalement avec la Révocation de l'Edit de Nantes en 1689. La gestion des finances publiques à la fin du règne de Louis XIV connaît une situation de banqueroute, où les rentrées fiscales ne permettent tout au plus que de rembourser les intérêts des emprunts contractés par le Roi. Cette crise de la fin du dix-septième siècle et du début du dix-huitième siècle est aussi celle qui voit apparaître les premiers écrits d'économie politique.

Les dix-septième et dix-huitième siècles sont marqués en Bretagne par les nécessités d'une politique nationale qui créent un grand port de guerre (à Brest) et une grande compagnie de commerce colonial (à Lorient).

1815 : Le Traité de Vienne interdit la guerre de course. La lettre de course était la décision du Roi qui permettait à un pirate des mers de devenir un corsaire reversant une partie de ses prises au Trésor royal. La mer, consécutivement à la Grande Ouverture du XVème siècle, s'était couverte de pirates travaillant sous leur propre pavillon ou pour un pavillon de Grande Puissance. Le Traité de Vienne marque la reconversion pour

les corsaires, comme Surcouf, de Saint-Malo. On retrouve du personnel ayant débuté leur carrière sur des navires corsaires dans l'administration française du dix-neuvième siècle. Ainsi, Moreau de Jonnés, le premier directeur de la Statistique Générale de la France en 1833 (l'ancêtre de l'INSEE) avait eu comme premier emploi, celui de corsaire à Brest.

1914 : Début du premier conflit mondial. La Bretagne est décrite par les peintres de l'école de Pont-Aven comme une région préservée de la « révolution industrielle ». Les deux conflits mondiaux vont accélérer la diminution de la pratique du breton : 40% des personnes comprenait le français en Bretagne en 1900, ils sont plus de 90% à le faire à la fin de la seconde guerre mondiale.

Les cités-phares de l'économie pendant ces trois siècles, du dix-huitième au vingtième siècles, sont des ports permettant d'accéder à l'Océan Atlantique. Ce n'était pas le cas les siècles précédents où les grands centres d'échanges se situaient en Mer de Chine, ou en Méditerranée. Schématiquement, le dix-huitième siècle reste celui d'Amsterdam, dont l'étoile va pâlir dans la seconde moitié du dix-huitième au profit de Londres. Londres elle-même sera supplantée au vingtième siècle par New York. Les grandes universités pour la pensée économique sont écossaises au dix-huitième siècle. Adam Smith enseignait à Edinbourg. Oxford et Cambridge en Angleterre jouent un rôle de référence. Le plus connu de ces économistes anglais du dix-neuvième siècle de Cambridge est Alfred Marshall. Depuis la création des prix Nobel d'économie en 1969, l'Université de Chicago est celle qui a reçu le plus grand nombre de prix.

	Villes phares de l'économie	Grandes Universités pour la pensée économique
Dix-huitième siècle	Amsterdam, puis Londres	Ecosse : Edinbourg
Dix-neuvième siècle	Londres	Angleterre : Oxford, Cambridge
Vingtième siècle	New-York	Etats-Unis : Chicago

Figure 3 : Quelques repères géographiques

2/ La richesse aujourd'hui

La courbe de la distribution de la richesse en 1960 possédait une ou deux « bosses » (que l'on appelle des « modes » en statistique, là où les caractéristiques sont plus fréquentes). Dans les années 1980 et 1990, on peut distinguer trois ou quatre « bosses » sur la courbe.

Prenons l'image d'une course cycliste. Les « bosses » de la courbe correspondent aux pelotons comprenant le plus grand nombre de coureurs. En 1960, on distingue clairement deux pelotons : le plus gros peloton est celui de pays dit du « Tiers-Monde ». A une certaine distance du pays leader, les Etats-Unis, se trouve un peloton moins volumineux, celui des pays industrialisés. Ils appartiennent au « club » des pays dit « riches », l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement économiques), créé en 1961 par les pays de l'Amérique du Nord, de l'Europe de l'Ouest et Méditerranéenne, plus l'Australie, la Nouvelle-Zélande. Le Japon rejoint l'OCDE en 1964.

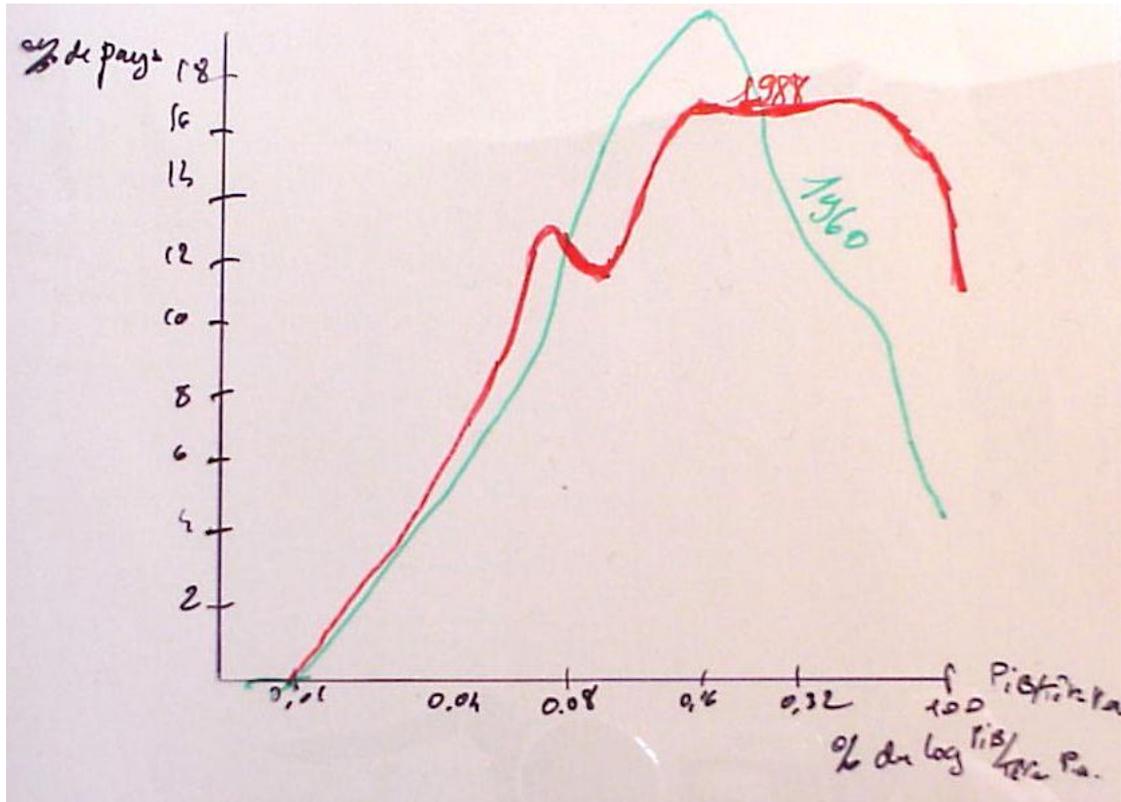


Figure 4 : Distributions mondiales de la Richesse des Nations (1960 et 1988)
 (Richesse exprimée en pourcentage du logarithme du PIB par tête du pays le plus riche de l'année de référence)

La situation récente est plus complexe. On peut distinguer quatre pelotons de pays d'importance à peu près comparable si l'on raisonne en nombre de pays. Pour continuer l'image de la course cycliste, ce serait une situation d'étape de montagne avec deux cols à franchir, le premier col se situant vers 1500/2000 euros de revenu annuel moyen par tête, le second vers 15000/20000 euros environ. Un premier groupe de pays se situe avant la barre des 1500/2000 euros, ce sont des pays des rives de l'océan Indien et le l'Afrique subsaharienne. Un deuxième groupe vient de franchir ce premier cap, qui est celui de la transition démographique et du premier décollage économique.

Autour de la seconde difficulté, celle des 15000/20000 euros, on peut aussi distinguer deux groupes. Un premier groupe avant cette seconde transition, et un groupe leaders des pays les plus riches. Il s'agit de petits pays européens, comme la Suisse et la Norvège, et d'un seul grand pays, les Etats-Unis.

Une autre façon de retrouver ces quatre groupes de pays est de partir d'une donnée telle que la durée moyenne de vie. A partir d'un raisonnement simple, sur l'allongement de la durée de vie, quatre groupes de pays peuvent être distingués. La richesse suit une dilatation du cycle de vie.

Les théories économiques du cycle de vie étudient les profils d'accumulation des personnes au cours de leur vie, et les conséquences de ces rythmes de constitution d'épargne. Le modèle de base considéré par F. Modigliani, est celui d'un salarié qui part à la retraite, accumulant dans ses années de travail, puis consommant son capital lors de la retraite. Cela donne une courbe en "chapeau pointu".

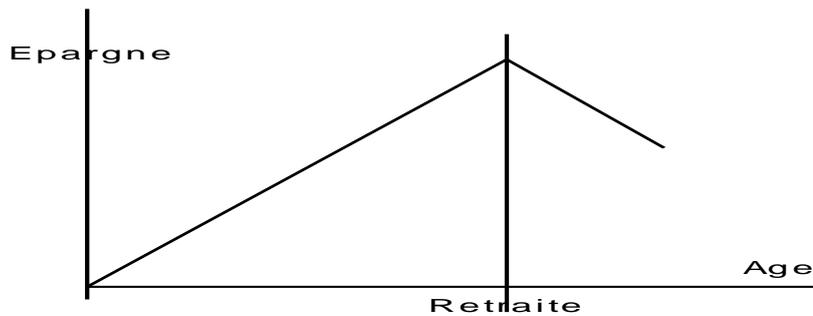


Figure 5 : la constitution de l'épargne selon la théorie du cycle de vie de Modigliani

James Tobin raffine le modèle de base en ajoutant la prise en considération du patrimoine négatif. Ils se situent en début de cycle de vie. L'endettement peut-être individuel, par le recours au crédit bancaire. Les coûts scolaires étant socialisés, le plus souvent, il est public.

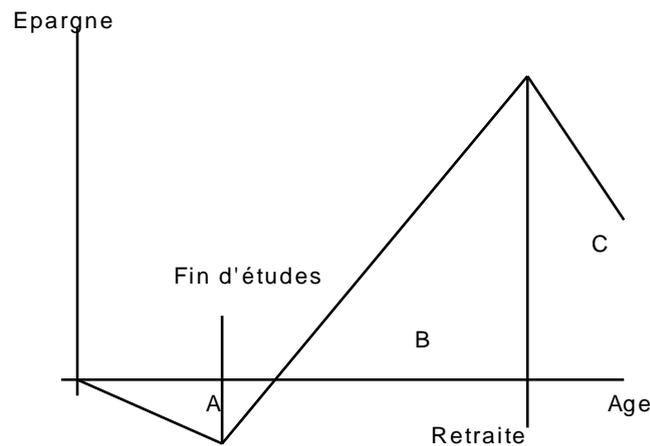


Figure 6 : Théorie du cycle de vie avec prise en compte du patrimoine négatif

L'ensemble des pays de la planète peut prendre place dans un schéma général de dilatation des cycles de vie, selon l'espérance de vie moyenne du pays.

4 classes peuvent être proposées :

- 1 - Les pays à vie brève;
- 2 - Les pays en transition;
- 3 - Les pays à vie longue;
- 4 - Les pays à vie très longue.

Plus la vie s'allonge, plus la taille des ménages se raccourcit: on a d'autant moins d'enfant à mesure que l'espérance de vie augmente. Ce phénomène a été expliqué dès le début du dix-neuvième siècle par le mathématicien belge Quetelet. Les morts appellent les vivants, une très forte mortalité génère des attitudes d'agrandissement volontaire des familles. Au contraire, là où la pression létale (la plus ou moins grande présence de la Mort) est moins forte, ce sont des ménages de petite taille qui constituent le modèle familial. Cela se lit directement dans les statistiques internationales.

Les libertés publiques sont en relation inverse de la taille des ménages, à l'exception notable de la Chine (inexistence de libertés publiques, mais une politique de régulation des naissances).

En résumé, les indicateurs moyens pour chaque groupe de pays sont les suivants:

Cycle de vie	espérance de vie (1987)	taux moyen de croissance	% investissement/PIB	% exportation/PIB	IDH* 1990	nombre de libertés publiques (sur 40)	indice de fécondité
VIE BREVE	entre 30 et 55ans	0,7	19	24	0,41	6,8	5,2
EN TRANSITION	environ 63 ans	1	23	28	0,64	12,3	3,6
VIE LONGUE	70 ans	1,3	21	28	0,86	23,4	2,2
VIE TRES LONGUE	75 ans	2,8	26	53	0,93	34,5	1,5

* IDH : indice synthétique de Développement Humain, utilisé par l'ONU

Figure 7 : principaux indicateurs économiques selon la dilatation du cycle de vie

Le développement diminue les risques politiques. Il nécessite sans doute une volonté politique, mais il semble que le lien entre démocratisation et développement soit lâche. Bien que des blocages de développement bien plus sévères se produisent avec des dictatures (Birmanie) ou des bureaucraties (Cuba), il existe des exemples de blocages politiques du développement par les urnes: le péronisme en Argentine, a fait que l'Argentine qui comptait parmi les pays les plus développés au début de ce siècle, a vu sa situation se dégrader dans une économie de rente d'état. Le populisme argentin est basé sur des groupes de pression catégoriels -au départ, les grands ruraux- qui transfèrent des excédents sociaux à leur profit. Cela a généré une phase d'hyperinflation puis une crise d'investissement productif.

L'Argentine est un exemple de récession d'un pays à cycle de vie longue. Les pays en récession avec une longue période de croissance négative appartiennent principalement au premier groupe (vie brève) et troisième groupe (vie longue). Les problèmes des pays du premier groupe sont d'un autre ordre de groupe que ceux du troisième: ce sont des insuffisances alimentaires et des troubles civils, situations bien plus graves que l'assouplissement économique argentin.

On distingue parfois la croissance extensive de la croissance intensive. La croissance extensive, c'est lorsque la croissance économique accompagne de façon comparable la croissance démographique, c'est-à-dire lorsque la croissance du PIB par habitant est faible, proche d'une valeur nulle. Le second groupe de pays (en transition), est le plus proche de cette situation de croissance extensive. Au contraire, dans le dernier groupe (vie très longue), la croissance est intensive: aucun des pays ne connaît de récession de longue période. La croissance est soutenue sans connaître des taux très élevés. En résumé:

taux de croissance du PIB/Habitant selon la fécondité

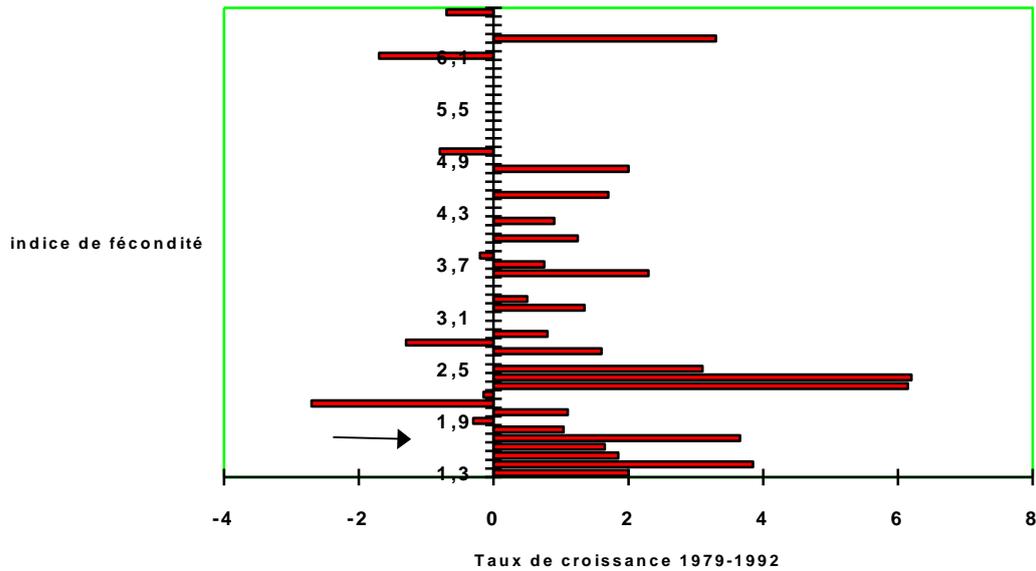


Figure 8 : Croissance extensive et intensive

La croissance extensive est la plus marquée là où le taux moyen de croissance économique se resserre autour de la valeur nulle. Sur ce graphique, ce phénomène est le plus apparent autour d'un indice de fécondité d'environ 3,3.

La croissance intensive se lit dans la partie inférieure de ce graphique, après une valeur de rupture d'environ 1,7: les effectifs de la population humaine sont stables, de même que la croissance économique moyenne.

Les pays à vie très longue ont une population stabilisée, car l'indice de fécondité y est le moins élevé (1,7 comme valeur de rupture entre les groupes de pays à vie très longue, et les pays à vie longue). Schématiquement, les situations types sont donc:

VIE BREVE	EN TRANSITION	VIE LONGUE	VIE TRES LONGUE
Gros risques d'instabilités de premier ordre (dictature, guerre civile, famine)	Croissance extensive	Risque d'instabilité de second ordre, type "assouplissement" argentin	croissance intensive

Figure 9 : Situations-types selon la dilatation du cycle de vie

Détaillons maintenant les quatre groupes de pays.

a) premier groupe: les pays à vie brève.

Dans le modèle de Tobin, la vie brève donne une somme $A+B$ qui peut-être négative ou positive.

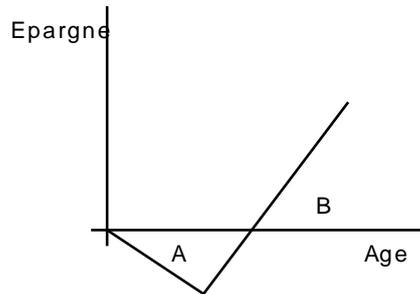


Figure 10 : Epargne en cycle de vie brève

La part des jeunes dans la population influence négativement le taux d'épargne. Ici, le phénomène est d'ampleur maximale: le risque d'endettement est très grand - ou de non financement de la scolarité.

Parmi ce groupe, se trouvent les pays africains (sauf Tunisie, Afrique du Sud et quelques petits pays), l'ensemble Afghanistan, Pakistan, Bangladesh, auquel on peut rajouter une partie de l'Inde (qui est un ensemble aujourd'hui composite). Par rapport à la croissance économique, il y existe des dynamiques négatives (l'Algérie, Nigeria: cela s'explique par la dégradation des termes de l'échange pour les pays à rente pétrolière), des phénomènes de désertification, de déscolarisation (Sahel, Togo). Quelques pays ont cependant une croissance positive (Maroc, Bangladesh, Pakistan). Les risques sociaux et politiques sont toujours de première grandeur et oblitèrent tout pronostic.

"Ce n'est qu'avec la diminution de la mortalité et l'allongement de la durée de vie que le temps prend une dimension économique" (Denis Kessler, André Masson, Cycles de vie et génération, 1985, p.148). Dans un cycle de vie court, le statut d'orphelin est le cas courant : en moyenne, le premier parent décède pendant l'adolescence. Les solidarités ne peuvent s'organiser que dans une même génération: solidarité entre cousins, frères et sœurs.

Cette solidarité horizontale chaleureuse génère des formes particulières de collecte d'épargne comme les tontines africaines. Mais généralement la solidarité intragénérationnelle épuise toute épargne: le salarié subvient aux besoins d'une large fratrie, ou d'une communauté villageoise. Cette solidarité très forte alimente une agriculture de subsistance et une économie informelle de survie urbaine, mais se déploie dans un horizon trop court pour l'épargne et l'investissement.

La dynamique économique mondiale peut faire que l'investissement nécessaire à un emploi viable ait tendance à croître: ce qui met d'autant plus en difficulté les régions du monde, prisonnières d'une économie de survie, rurale ou urbaine. Les écarts se creusent pour ces pays dont l'endettement est inscrit dans l'horizon court de la vie.

b) Les pays en transition.

Ce sont les pays d'Asie du Sud (Malaisie, Philippines, Indonésie, une courte partie de l'Inde) et un premier groupe de pays d'Amérique centrale et latine. La Turquie appartient également à ce groupe.

Le solde $A+B$ devient positif: il reste toutefois nécessairement inférieur à $A+B+C$, C étant une quantité positive.

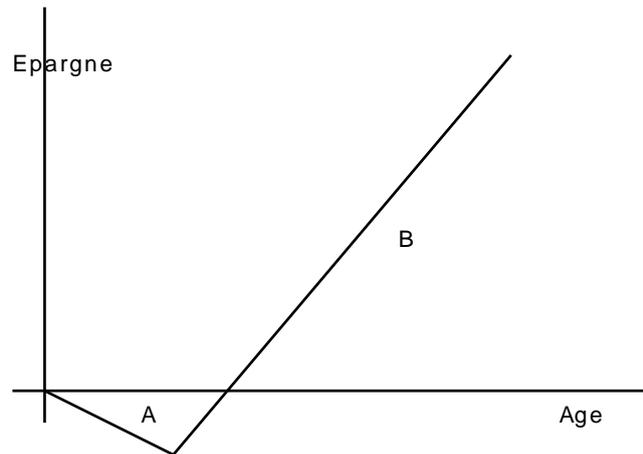


Figure 11 : Epargne en cycle de vie en transition

Les pays en transition se caractérisent par un effort d'investissement. Le taux d'investissement est supérieur à celui du premier et du troisième groupe. Une régulation des naissances commence à se mettre en place et freine l'indice de fécondité; cependant l'expansion démographique reste forte et partage les bénéfices de la croissance.

Les démographes parlent de transition démographique: la mortalité baisse, mais une régulation des naissances tarde à se mettre en place, de sorte que l'expansion de la population est forte. Cette présentation présente deux inconvénients:

- Un côté "Docteur Pangloss", devant l'explosion démographique, elle ne serait que transitoire, et tout se remet en ordre automatiquement dans une "happy-end", avec l'abandon progressif des organisations patriarcales ou polygamiques.
- Il laisse croire que cette transition est obtenue par l'effet de la médecine curative, qui fait baisser la mortalité. De fait, l'histoire des progrès économiques fulgurants est souvent liée à une "révolution hygiénique", une médecine préventive. Un des aspects semble-t-il déterminant de cette "révolution hygiénique" est l'utilisation des moyens contraceptifs modernes.

Ainsi, Corée et Japon opèrent leur transition démographique vers 1950 grâce au préservatif masculin, la Chine vers 1970 par le stérilet, l'Indonésie, par la pilule contraceptive. Lors de l'indépendance de l'Indonésie, le leader nationaliste indépendantiste Sukarto était populationniste. Son successeur, en 1968, le général Sukarto lance un planning familial et favorise la diffusion de la pilule contraceptive. Et le décollage économique de l'Indonésie est bien associable uniquement à cette seconde politique. Cependant les 3/4 des politiques de planification familiale ont été initiés dans ces années 1960/1970: c'est-à-dire que l'effort a été peu poursuivi ensuite.

La transition démographique est un modèle descriptif qui explique pourquoi la chute de mortalité entraîne une forte croissance de la population; il masque la première leçon du développement, la première maîtrise de risque, obtenue par une politique volontaire de régulation des naissances.

c) Les pays à vie longue

Dans ce groupe de grands pays avec des infrastructures suffisantes en matière de santé et d'éducation, les niveaux de développement économique sont très inégaux (Brésil, Argentine, Chili, Chine, Thaïlande, Taïwan, Israël; pays européens (sauf 9 plus

avancés)).

C'est une zone de possibles accidents politiques, tel l'exemple du péronisme argentin, avec formation d'une économie distributive de rentes. Mais c'est aussi, là où les taux de croissance parmi les plus importants sont constatés, par exemple Taiwan.

d) Les pays à vie très longue: type Danemark, Suisse ou Japon.

La retraite y est tardive (67 ans au Danemark), en corrélation avec une espérance de vie très grande. Ce sont des petits pays très urbanisés, denses. L'importance de l'épargne fait de ces petits pays (en surfaces au sol) des acteurs majeurs du financement de l'économie mondiale. La croissance démographique est maîtrisée, ce qui évite un gonflement de la zone "A"; l'âge avancé de la retraite évite une trop grande redistribution vers les personnes âgées.

Ce sont aussi des pays plutôt égalitaires: une distribution très inégalitaire des revenus altère de deux manières les capacités d'épargne (par exemple, au Brésil):

- par une élite très fortunée, très consommatrice qui provoque une hausse tendancielle des prix (quand ce n'est pas de l'hyper- inflation), et une baisse de son épargne.
- une grande partie de la population qui reste en-deçà de la situation de se créer une capacité positive importante d'épargne.

3/ Les facteurs de la croissance économique

Je reprend brièvement les conclusions de travaux récents sur les facteurs de la croissance économique. On pourra en trouver un exposé plus complet dans R.J.Barro, *Les Facteurs de la Croissance économique* (Paris : Economica, 2000). Il s'agit de résultats empiriques obtenus à partir de grandes bases de données internationales et de séries longues qui portent sur le dix-neuvième et le vingtième siècles. C'est vers 1830 que se créent les premiers instituts modernes de statistiques en Angleterre et dans quelques autres pays. Avant cette date, en particulier pour le dix-huitième siècle, on ne dispose que de données fragmentaires. Nous suivrons à peu près l'ordre d'exposition de Barro.

- L'influence du niveau initial de richesse

Ce facteur joue un rôle négatif. Si les autres variables explicatives restaient constantes, les économies des différents tendent toutes à se rapprocher à une vitesse lente : il faudrait environ un siècle pour cela. Ce phénomène est appelé la *convergence*. En pratique, c'est-à-dire que les autres variables sont bien variables et non pas arbitrairement constantes, comme on l'a vu précédemment, cela n'a qu'un effet partiel. Il n'existe que des phénomènes partiels de regroupement de pays selon des niveaux différents de richesse.

- L'influence du niveau de formation

Le taux de scolarisation primaire féminine est peut être le meilleur prédicteur de l'indice du développement. Les pays qui ont réalisé une scolarisation de l'ensemble de la population sont par exemple les pays asiatiques à croissance rapide. Les pays d'Amérique Latine ne résorbent que lentement l'analphabétisme féminin et connaissent des taux de croissance plus faible. Les plus mauvais résultats sont obtenus par des pays qui excluent le genre féminin de la vie économique.

Le comparatif Inde/Chine indique l'importance de cette scolarisation primaire des filles et des garçons. L'Inde possède un enseignement supérieur de qualité, mais aussi

un statut dégradé pour les filles dans de nombreuses régions. Alors que la Chine est handicapée par un système politique et administratif encore plus défavorable que celui de l'Inde, ses performances en terme de croissance économique sont meilleures.

Pour l'éducation supérieure, Barro indique l'impact positif du nombre d'étudiants relativement âgés, hommes de plus de 25 ans. Ce sont des personnes qui se destinent à la recherche, ou des personnes ayant déjà des responsabilités professionnelles à la recherche d'un perfectionnement.

- L'influence du taux de fécondité

Une baisse du taux de natalité augmente le taux de croissance. En effet, explique Barro, « si la population augmente, une partie de l'investissement est utilisé pour fournir du facteur capital aux nouveaux travailleurs plutôt que pour augmenter la quantité de capital par travailleur. Des ressources supérieures doivent de plus être affectées à l'éducation des enfants ». Dans certaines régions de l'Inde, la surabondance de main d'œuvre est l'unique raison de l'absence d'investissement. Trouvant toujours des bras à très bas prix, les techniques et les machines ne se modifient pas depuis des décennies, voire des siècles.

- L'influence de la consommation publique (hors éducation)

Les dépenses liées à l'administration ont une incidence nettement négative. Ce sont des dépenses qui n'améliorent guère la productivité, et une administration inefficace et pléthorique est un lourd handicap pour la croissance.

- L'influence du respect de la loi (absence de corruption, garantie des propriétés, ...)

Ce facteur est favorable. La croissance suppose l'investissement, qui lui-même repose sur l'absence d'une possibilité de confiscation politique, en particulier. Les régimes de dictature prédatrice sont ceux qui enregistrent les plus mauvais résultats économiques.

- L'influence de la démocratie

Barro dresse enfin un bilan des interactions entre le développement économique et le développement de la démocratie. La discussion doit tenir compte de phénomènes assez complexes, comme les « bons » résultats économiques de régimes autoritaires telles que la Chine.

A partir d'un comparatif Inde/Chine, Amartya Sen, un récent prix Nobel d'économie (1998), indique que la démocratie est surtout importante dans les moments difficiles. Ainsi, l'Inde s'est sortie plus rapidement des famines que la Chine, qui a connu encore au début des années 1960, une grande famine qui a fait trente millions de morts. Devant un afflux de richesses, se pose le problème d'une bonne gestion de ce pactole – et il y a des exemples de mauvaise gestion aussi bien de démocraties que de régimes autoritaires. L'expression utilisée par les économistes consiste à évoquer le « syndrome hollandais », la dissipation rapide dans les années 1970 de la richesse obtenue à la suite de la découverte de grands gisements de gaz par les Pays-Bas. Rétrospectivement, ce « syndrome hollandais » peut tout aussi bien être invoqué pour expliquer des épisodes bien connus de l'histoire économique mettant en cause des régimes autoritaires, comme la gestion des richesses en provenance d'Amérique par l'Espagne des seizième et dix-septième siècles.

Pour Barro, « des accroissements du niveau de vie tendent à engendrer un accroissement progressif de la démocratie. A l'opposé, les démocraties qui se sont

érigées sans développement économique antérieur, se révèlent fragiles ».

Cette dernière discussion prend de l'importance lorsque l'on considère le dernier quart du vingtième siècle. Quelques croquis facilement interprétables autour de grands indicateurs indiquent surtout une rupture autour de l'année 1975. 1975 est l'année du maximum du nombre de dictatures dans le monde. La chute du dernier empire colonial européen, avec la Révolution des Oeillets au Portugal se fait au moment du renversement de tendance. A partir de 1975, les indicateurs statistiques indiquent qu'il y a plus de démocraties qui se créent que de dictatures. Dans la période antérieure à 1975, c'étaient les dictatures qui l'emportaient.

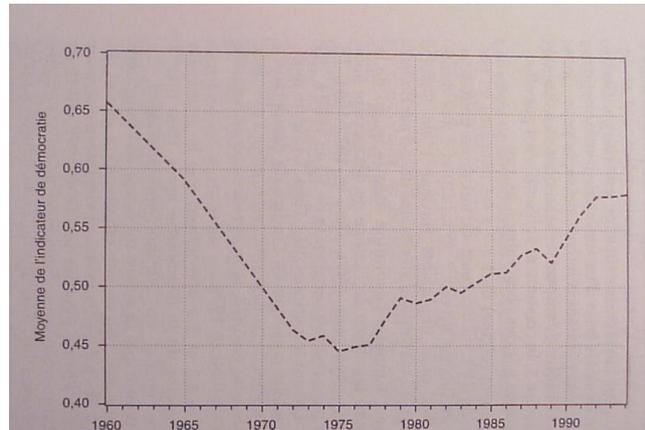


Figure 12 : 1975 est l'année la plus basse pour la démocratie
(source : Barro, R. J., *Les facteurs de la croissance économique*, Economica, 2000)



Figure 13 : évolution du nombre de régimes autoritaires dans le Monde

Il ne faut pas surestimer cette montée des libertés publiques (les résultats de ce mouvement font que l'on peut considérer que seulement 20 % de la population mondiale n'a pas à subir de problèmes graves d'absence de libertés). Cependant cette démocratisation accélérée caractérise mieux les temps présents qu'une explication technologique (ce serait par exemple l'ère de l'ordinateur et d'Internet, mais des inventions tout aussi importantes comme l'avion ou la radio avaient eu lieu dans la première moitié du vingtième siècle) ou une explication en termes de baisses de l'intermédiation et de promotion des marchés (il y a diminution de l'importance relative

des banques centrales devant les autres flux financiers, mais le ratio finance intermédiée/ non intermédiée reste stable - seules les formes d'intermédiation changent).

C'est une porte ouverte que j'enfonce : la chute du mur de Berlin bien sur ne modifie pas beaucoup la structure de la matrice des échanges internationaux - par contre cela joue beaucoup sur les indicateurs statistiques de liberté publique.

Chapitre 1 : Le XVIIIème siècle. Pourquoi le décollage économique ?

Plan :

Introduction : Programme et première réalisation
 1/ L'émergence de la pensée économique
 2/ Le débat sur « la Révolution Industrielle anglaise »
 Conclusion : Rien n'est jamais joué

Introduction : Programmes et premières réalisations

Périodes	Pensée économique	Faits économiques majeurs	Histoire de la Bretagne
Début du dix-huitième siècle (fin du règne de Louis XIV et Régence)	Les Pionniers : Boisguilbert, Cantillon, Melon	Traité de 1709 entre Angleterre et Portugal avec un accord de baisse conjointe des tarifs douaniers Invention du procédé de fonte au coke	Famine (1709) Age d'or du mercantilisme : Guerre de course, essor de L'Orient (Lorient)
Milieu du dix-huitième siècle (règne de Louis XV)	Hume et la philosophie morale écossaise En France : le système des Physiocrates : un despotisme éclairé agrarien En France et en Angleterre : inventaire des Arts par des Encyclopédie	Société des Arts créé en 1754 (1802 en France) Les Hollandais perdent leur leadership économique au profit de la Grande Bretagne	Création de la société d'Agriculture à Rennes en 1757 : idée d'égalité Crise entre le Parlement et le gouverneur de Bretagne (1760-1770)
Fin du dix-huitième siècle (Louis XVI et Révolution Française)	Les premières synthèses : Turgot, ministre (1774-76) <i>Recherches sur la nature et les causes de la richesse de la nation</i> (1776) d'Adam Smith	Début de la « Révolution industrielle » Machines à filer (1768), Machines à vapeur de James Watt(1769)	Grands Voyages d'exploration scientifique : Bougainville (1767), Kerguelén, La Pérouse, expédition d'Egypte (1799) Guerre civile en 1793 (Les Chouans)

Figure 14 : Le dix-huitième siècle, faits et idées économiques

L'économie politique naît au dix-huitième siècle. Elle formule alors ses premières grandes synthèses. Le versant des réalisations est beaucoup plus modeste : les

politiques suivies par les Grandes Puissances restent « mercantilistes », c'est à dire politiques avant tout sans véritable prise en considération d'une pensée économique.

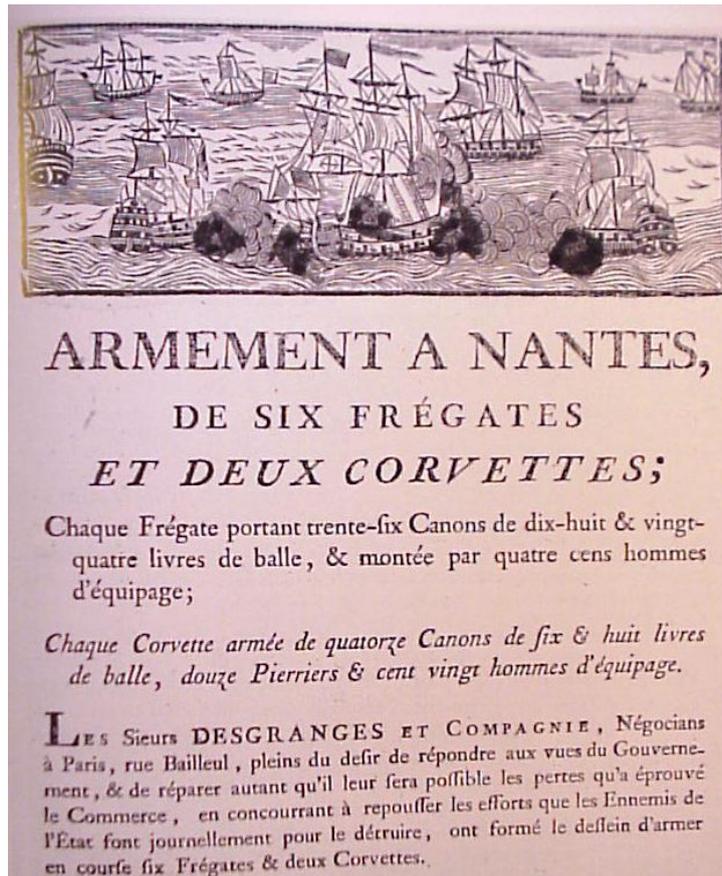


Figure 15 : Constitution d'une société d'armement en course à Nantes, « Desgranges et Compagnie » « pleins du désir de répondre aux vues du Gouvernement »

La Bretagne au dix-huitième siècle est marquée par le Renfermement consécutif à l'abrogation de l'Edit de Nantes en 1689, après la Grande Ouverture des liaisons transatlantiques du seizième siècle. Un survol sur le siècle indique l'importance du problème politique : enrôlement de la petite noblesse bretonne dans la marine royale et la guerre de course, création d'une grande compagnie de commerce à l'Orient, conflit ouvert entre le Parlement de Bretagne et le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne. Ceci débouche sur la Révolution Française et un épisode de Guerre Civile avec la révolte des Chouans. Ce problème politique est celui de l'État Fort. La succession des Révolutions est aussi celle des leaderships économiques. Venise bénéficiait d'un statut très particulier au Moyen-Age, basé sur l'absence de condition servile – et possédait la leadership économique jusque la Renaissance. Puis ce sont les Pays Bas qui se révoltent (révolte des Gueux) et s'affranchissent progressivement dans le dernier tiers du seizième siècle. Amsterdam possède encore le leadership économique au milieu du dix-huitième siècle. Dans la deuxième moitié du dix-septième siècle, en Grande-Bretagne, une Constitution limitant les pouvoirs royaux se met en place. Londres a ravi le leadership économique à Amsterdam à la fin du dix-huitième siècle, alors qu'éclatent de nouvelles révolutions, d'abord celle qui amène la Constitution des Etats-Unis en 1787, suite à la Déclaration d'Indépendance de 1776, puis la Révolution Française qui débute en 1789.

- Le plan de ce chapitre fait succéder deux questions sur le dix-huitième siècle :
- 1/ pourquoi une émergence de la pensée économique ?
 - 2/ pourquoi un décollage économique (en Grande Bretagne) ?

1/ L'émergence de la pensée économique

L'état de tension internationale presque permanent entre la France et l'Angleterre au dix-huitième siècle peut servir de toile de fond à cette émergence de la pensée économique. Cette tension internationale n'empêche pas la circulation des innovations, et un jeu constant d'aller-retour : ainsi John Law introduit les principes de la finance écossaise en France à la demande du Régent en 1716. L'*Encyclopédie* de D'Alembert et Diderot reprend une entreprise d'*Encyclopédie des Arts* menée à bien quelques années auparavant en Grande-Bretagne. La prospérité insolente des Pays-Bas, puis de la Grande-Bretagne est une source continue d'interrogations en France. Adam Smith, qui n'avait écrit alors qu'un ouvrage de philosophie morale, écrit son célèbre ouvrage *Recherches sur la nature et les causes de la richesse de la nation* (1776) après un voyage en France en 1764 où il rencontre les promoteurs des différents systèmes, mercantilistes et physiocrates. Plus tard, l'ouvrage de Smith est résumé par Condorcet, rédacteur d'un projet de Constitution et figure emblématique des Girondins, dans le but d'en traduire les principes dans la langue de l'analyse mathématique. L'histoire se poursuit avec les grands classiques anglais de l'économie politique du début du dix-neuvième siècle, Bentham, Malthus et Ricardo, qui entendent répondre aux vues de Condorcet (voir le chapitre 2).

Heckscher proposait de ne voir dans l'émergence de l'économie politique que la conséquence d'un processus de laïcisation. Avant 1800, la grande césure, selon cet économiste du milieu du vingtième siècle, est l'instauration des Etats laïques après les Guerres de Religion en Europe. Cette instauration, effective en France avec Henri IV et l'édit de Tolérance de Nantes, se fait avec des conseillers politiques, que l'on désigne depuis Smith sous un appellation de « mercantilistes ». Les Politiques ne convaincant pas toujours sur le bien-fondé de leurs interventions, ils génèrent, selon Heckscher, un ensemble de critiques argumentées, qu'Adam Smith a réuni dans son ouvrage de 1776 : « au point de vue de la conception de la société et de l'effort d'unification nationale le libéralisme (de Smith) fut l'exécuteur testamentaire et l'héritier du mercantilisme, mais au point de vue économique et humain, il fut son adversaire victorieux » (E.F.Heckscher, *Mercantilism*, London, 1955, II, 323).

« Economie Politique, enfant des Lumières » serait sans doute une façon de préciser la présentation d'Heckscher, insatisfaisante parce que trop vague. Le processus de laïcisation issu des Guerres de Religion donne d'abord un état particulièrement instable des relations internationales sur le continent européen, consacré dans le Traité de Westphalie de 1648. Les conflits armés sont l'état quasi habituel des relations entre les Grandes Puissances européennes jusque 1945, une agglomération comme celle de Dunkerque est le site de 35 batailles entre ces deux dates. Mais ni une création d'une administration, ni un état particulièrement instable des relations internationales sont singuliers dans les différentes civilisations. Le problème de l'émergence de la pensée économique est celui de l'émergence d'une critique argumentée d'une action administrative, et non d'une volonté de policer la société, ce qui est présent dans toutes

les civilisations. Il n'y a pas eu de « Lumières » dans la Chine Impériale, ni dans les bureaucraties de l'Antiquité – pourtant on peut très bien parler dans ces deux cas de formes laïques d'administration.

La définition de Kant de l'esprit des Lumières, celui d'un usage pour soi et sur l'espace public de la raison tout en respectant les prérogatives du Prince, est à mettre en relation avec une distinction qui peut être opérée entre une société politique basée sur l'expression libre de revendications, et l'expression de critiques (dans le langage de Kant, « critique » signifie avant tout percevoir les limites de constructions intellectuelles) des dynamiques sociales – ce qui est nouveau et caractérise tout aussi bien l'esprit des Lumières de façon générale que celui de la « science nouvelle », l'économie politique. On retrouve bien sûr, la caractérisation proposée par Heckscher, les « Lumières » marquent de façon nette un abandon de la métaphysique, une laïcisation du monde. Mais le calendrier proposé par Heckscher est trop distendu : au dix-septième siècle, les Politiques ne sont que quelques initiés dans l'entourage des Princes, alors que le dix-huitième siècle connaît une laïcisation qui affecte l'ensemble de la société, par exemple en France. Et puis, l'économie politique ne commence vraiment qu'au dix-huitième siècle et non pas au dix-septième siècle.

L'émergence de la pensée économique est une contestation argumentée du fonctionnement de l'Ancien Régime dans le cas de la France. Pour la Grande-Bretagne, les préoccupations sont plutôt posées en termes d'auto-institution de la société civile. Cette différence reflète une limitation accomplie des pouvoirs royaux en Grande-Bretagne, alors qu'il faudra attendre la fin du dix-huitième siècle dans le cas de la France.

Nous procéderons en trois étapes :

- 1/ une caractérisation de la France au début du dix-huitième siècle,
- 2/ la présentation des premiers écrits d'économie politique. Nous traiterons ceux de Boisguilbert. Nous ne cherchons pas à faire une histoire exhaustive de tous les économistes, mais indiquer simplement les grandes lignes d'une généalogie.
- 3 et 4/ nous présenterons enfin sommairement les premiers essais de synthèse dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les Physiocrates et Adam Smith.

1/ La France de l'Ancien Régime : Un problème d'État Fort

L'État fort se caractérise par une hypertrophie de la société politique au détriment de la société civile. Il peut prendre comme référence les royaumes absolutistes du XVII^e siècle, comme, par exemple, la France de Louis XIV. A partir de cet exemple, on peut en retirer un certain nombre de caractéristiques qui forment des traits communs à l'ensemble des États Forts.

- la suppression de l'autonomie des collectivités territoriales au profit de l'État central,
- une économie de Puissance faisant de la guerre un recours fréquent dans les relations internationales, ce qui fait qu'une part importante du budget est consacrée à l'entretien des armées,
- un « mercantilisme », l'échange international est conçu comme un jeu à somme nulle,
- un « colbertisme », gravite autour du pouvoir central un ensemble de « munitionnaires », hommes d'affaires directement liés au pouvoir politique,
- de multiples atteintes aux libertés individuelles. Pour la France de Louis XIV, citons : la disparition du pluralisme religieux, l'absolutisme supprimant le droit de remontrance

des parlements judiciaires, la non-convocation des assemblées (les Etats Généraux qui devaient être convoquées pour lever l'impôt), les persécutions contre les minorités (tziganes à partir de 1614, Protestants), la main-mise sur l'édition et la presse, la propagande (le mot est introduit dans la langue française en 1689),

- le soutien à des actes de piratage (armement de navires corsaires), à des exactions d'hommes en armes (les « dragonnades » - des hommes en arme cantonnés chez des habitants; les »presses« , des rafles pour peupler les colonies),
- le travail forcé, les « corvées »; le « grand renfermement » des pauvres parqués dans les hôpitaux généraux,
- le népotisme, la corruption des fonctionnaires, la vénalité des emplois.

Cette liste de caractéristiques permet de construire un indicateur de libertés, gradué de 0 à 40. La valeur de cet indicateur n'est connu que pour la décennie des années 1990 (voir figure 5). L'État Fort se caractérise par une faible valeur de cet indice. Ceci permet de compléter la définition de l'État Fort par des valeurs moyennes constatées de variables socio-économiques contemporaines (ces valeurs sont celles de la figure 5) :

- l'espérance moyenne de vie des personnes est faible,
- des instabilités majeures secouent ces pays : guerres civiles, famines,
- le taux de croissance est faible,
- l'épargne et l'investissement se situent avant un « décollage » économique
- il s'agit des pays les moins exportateurs,
- l'indice de développement humain qui regroupe un indice de santé, un d'alphabétisation et un de richesse par tête est très bas,
- l'État Fort correspond à une situation de famille patriarcale avec un nombre élevé d'enfants par famille.

Toutes ces caractéristiques sont partagées par des régimes politiques d'hier et d'aujourd'hui. Les questions de politique fiscale jouèrent cependant un grand rôle au dix-huitième siècle. La première mise en application d'un impôt selon une valeur de revenu date de 1798 en Angleterre (l'impôt sur le revenu ne sera introduit qu'en 1917 en France). La France d'Ancien Régime comme la France d'aujourd'hui avait des impôts directs sur les personnes (la *taille* pour l'Ancien Régime) et des impôts indirects sur les biens consommés (la *gabelle* était une taxe sur le sel). La plupart des impôts sont aujourd'hui des impôts de quotité, exprimés par un taux unique de référence. Il y a dans ce cas une incertitude supportée par le budget public sur le montant des recettes, qui dépend du niveau de l'activité économique. Dans l'Ancien Régime, les impôts étaient fixées par répartition : le Roi fixait d'abord le montant de ses dépenses. Puis il en appelait à des entrepreneurs privés (un des traits du mercantilisme est ce mélange d'intérêt public et privé), les *fermiers généraux* au dix-huitième siècle, qui organisaient la collecte en répartissant la somme globale sur certaines personnes. L'incertitude était entièrement supportée par les sujets du roi, ils ne pouvaient anticiper combien le roi allait vouloir dépenser et comment les agents des impôts allaient répartir la somme globale. Ceux qui étaient exonérés étaient les clercs. Ceux qui étaient proches des centres du pouvoir en règle générale payaient très peu, tandis que les paysans de contrée reculées pouvaient être très fortement imposés. Les rentrées fiscales étaient faibles, environ 5 % de taux de pression fiscale – mais le système d'impôt par répartition faisait que beaucoup ne payaient rien tandis que certains devaient payer plus d'impôt qu'ils n'avaient de revenu.

2/ Boisguilbert

On peut proposer de voir dans Le Pesant de Boisguilbert (dont les écrits sont datés entre 1695 et 1707), la naissance de l'économie politique moderne. Dans son cas, le lien avec l'expérience de l'État Fort est de nature simple. Le tout premier discours de l'économiste est une contestation argumentée et systématisée de l'État Fort. L'économie politique se définit comme une **contestation analytique**, se différenciant du simple discours de contestation, le discours politique.

La figure de Boisguilbert associe le jansénisme au début de l'économie politique. Il reçoit une éducation janséniste, puis une formation littéraire. Ce serait à Rouen, sa ville, qu'un négociant aurait lancé la célèbre expression, « laisser (nous) faire », en réponse à une question de Colbert sur l'encouragement à donner au commerce.

Boisguilbert ne propose pas de théorie de la spécialisation, mais présente une vision complète de la société de son temps, théâtre des passions. La théorie de la spécialisation est présente chez Adam Smith, dont le lien avec les ouvrages de Boisguilbert est patent. Boisguilbert s'interroge sur les causes de la pauvreté (pour Smith, l'interrogation porte sur les cause de la richesse) de la France, pauvreté amenée par les politiques économiques du dix-septième siècle.

La science économique peut être définie comme un discours analytique de contestation. La première économie politique émerge comme discours analytique et critique du colbertisme. « le Roi doit rétablir les états généraux » (Boisguilbert) : l'analyse des propositions de Boisguilbert, qui comporte un aspect de réforme de la société politique infirme la thèse historiographique de Rosanvallon dans son ouvrage «Le Capitalisme utopique ». Les premiers économistes auraient formulé une utopie. L'utopie appartient à la science politique. Cet accès facile au Paradis est dénié dans le fameux pari de Pascal (Callens, 1997). On retrouve cette rupture chez Boisguilbert qui se pose la question « pourquoi sommes-nous en enfer ? ». Il a position pragmatique, par exemple rétablir les états généraux- à l'opposé de toute formulation d'une idéologie. Boisguilbert propose une « économie de l'intolérance », en indiquant les enchaînements désastreux qu'entraîne une politique absolutiste et intolérante, comme celle mise en œuvre à son époque, et qui a amené aux dernières grandes famines (1693, 1709) connues sur le territoire français.

Avec Boisguilbert, nous avons affaire à un « pur littéraire » - apparenté à Corneille et Fontenelle - et à un administrateur. La renaissance d'une scène tragique avec Racine et Corneille a rendu possible l'écriture de petits scénarios qui permettent de comprendre les causes de la ruine ou de la richesse des nations. L'économie politique, c'est le théâtre de la vie avec son exaspération des passions.

Boisguilbert partage la disgrâce de Vauban en 1707. Sa charge est confiée à un neveu de Colbert – exemple du *népotisme* régnant (népotisme = le fait de réserver tous les emplois à des membres de sa famille).

3/ Les Physiocrates

La Société d'Agriculture de Rennes est créée la même année que la secte des Physiocrates, en 1757. François Quesnay, le promoteur de la secte, est actif comme économiste entre 1756 et 1769. Seule la Nature a un pouvoir créateur de surplus ou profit : de cette proposition vient le vocable « physio (Nature) + crate (Pouvoir) ». Le produit net est ce qui reste quand on a tout payé, dans le langage de la secte (elle était désignée comme cela au dix-huitième siècle) : c'était selon les physiocrates la part qui

revient à la Nature qui ne se fait pas payer. Par certains côtés, les physiocrates qui écrivent un demi-siècle après Boisguilbert, offrent une vision moins complexe de la société. Cette vision simplifiée peut se résumer dans un *Tableau économique*, comptabilité des circulations de richesse d'un royaume agricole.

La secte prend position contre Montesquieu : celui demandait, tout comme Boisguilbert, un rééquilibrage des pouvoirs en faveur des Parlements régionaux. Cela conduit à l'adoption d'une Constitution qui met des « contreforces » à tout pouvoir institué. Face à ce courant constitutionnaliste qui va s'exprimer dans la longue crise opposant le Parlement et le Gouverneur de Bretagne, la secte prend le parti d'un loyalisme sans faille au pouvoir central (ce qui permet d'éviter les graves ennuis qu'ont connu Vauban et Boisguilbert), et oppose conceptuellement un Ordre ou une Constitution Naturelle (non écrite) à l'idée d'une constitution écrite.

La secte des Physiocrates a résumé ses propositions dans 30 maximes (« Maximes générales du Gouvernement économique d'un royaume agricole », 1767) :

1. « Que l'autorité souveraine soit unique et supérieure à tous ... Le système des contreforces dans un gouvernement est une opinion funeste... la division des sociétés en différents ordres ... intervertirait l'ordre du gouvernement d'un royaume agricole qui doit réunir tous les intérêts à un objet capital, à la prospérité de l'agriculture, qui est la source de toutes les richesses de l'État et de celles de tous les citoyens. »
2. « Que la nation sois instruite des lois générales de l'ordre naturel qui constituent le gouvernement évidemment le plus parfait »
3. « Que le souverain et la nation ne perdent jamais de vue, que la terre est l'unique source des richesses, et que c'est l'agriculture qui les multiplie »
4. « La sûreté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la société » . Cette proposition est reprise aujourd'hui par le courant institutionnaliste (North, Thomas) de l'histoire économique.
5. « Que l'impôt ne soit pas destructif, ou disproportionné à la masse du revenu de la nation ; que son augmentation suive l'augmentation du revenu... »
6. « Que les avances (les investissements) des cultivateurs soient suffisantes ... »
7. « Qu'il ne se forme point de fortunes pécuniaires »
8. « favoriser les dépenses productives et le commerce des denrées du cru »
9. éviter « l'emploi de l'argent et des hommes aux manufactures et au commerce de luxe... Le royaume doit être bien peuplé de riches cultivateurs »
10. « que l'argent ne passe pas chez l'étranger sans retour »
11. « Qu'on évite la désertion des habitants qui emporteraient leurs richesses hors du royaume »
12. « Ce sont moins les hommes que les richesses qu'on doit attirer dans les campagnes »
13. « Que chacun soit libre de cultiver (ce qu'il veut) dans son champ »
14. « Qu'on favorise la multiplication des bestiaux »
15. « Que les terres employées à la culture soient réunies en grandes fermes exploitées par de riches laboureurs »
16. « Que l'on n'empêche point le commerce extérieur des denrées du cru »
17. « Que l'on facilite les débouchés et les transports »
18. « Qu'on ne fasse point baisser le prix des denrées et des marchandises dans le royaume »
19. « Qu'on ne croie pas que le bon marché des denrées est profitable au menu peuple »

20. « Qu'on ne diminue pas l'aisance des dernières classes des citoyens car elles ne pourraient pas assez contribuer à la consommation des denrées »
21. éviter « les épargnes stériles »
22. « Qu'on ne provoque point le luxe de décoration »
23. « Que la nation ne souffre point de perte dans son commerce réciproque avec l'étranger »
24. « examiner le plus ou moins de profit qui résulte » des échanges internationaux de marchandises
25. Qu'on maintienne l'entière liberté du commerce, car la police du commerce ... consiste dans la pleine liberté de la concurrence »
26. « Qu'on soit moins attentif à l'augmentation de la population qu'à l'accroissement des revenus »
27. « Que le gouvernement soit moins occupé du soin d'épargner, que des opérations nécessaires pour la prospérité du royaume »
28. « Que l'administration des finances n'occasionne pas de fortunes pécuniaires »
29. (pas de recours à l'emprunt international « les fortunes pécuniaires sont des richesses clandestines qui ne connaissent ni roi ni patrie »
30. « Que l'Etat évite des emprunts qui forment des rentes financières ».

4/ Adam Smith

La France de 1764 que visite Adam Smith propose un système pour la côte maritime, l'Armor, - c'est le mercantilisme, une frénésie de prises de richesses sur toutes les mers du globe – et un nouveau système, celui des Physiocrates, pour les contrées agricoles, l'Argoat. Ces systèmes concurrents privilégient un seul groupe d'intérêts, ceux de quelques hommes d'affaires dans le cas du mercantilisme, ceux de « riches laboureurs » dans le cas des Physiocrates.

Un des traits de la « Révolution industrielle » anglaise est qu'elle ne s'est pas basée sur une séparation de la côte maritime et des régions agricoles. Ce trait se retrouve dans les écrits d'Adam Smith, qui n'écrit pas en faveur d'un seul type idéal, le « laboureur » des Physiocrates par exemple, supposé incarné la prospérité et l'économie. Smith reprend de Boisguilbert et d'une tradition d'écriture pour le théâtre, une psychologie complexe, une diversité des rôles sociaux. Prudence, intérêt, sympathie, cette richesse psychologique aura tendance à disparaître dans l'analyse économique du dix-neuvième siècle.

Ce qu'apporte Smith est une théorie de la spécialisation, grande absente des premiers économistes. Chacun a intérêt à se spécialiser : il vaut mieux que le boulanger ne fasse pas de chaussures et que le cordonnier ne perde pas son temps à faire son pain tous les jours. En restant dans leur spécialité, les deux vont y gagner, chacun va accroître son revenu et sa productivité. La spécialisation offre une meilleure garantie de qualité et responsabilise celui qui fabrique le pain ou des chaussures. La répétition des investissements conduit à la croissance, permet une meilleure spécialisation, et entraîne la société dans un cercle vertueux d'accroissement de la prospérité, de la qualité et de la productivité.

Les économistes postérieurs à Smith parleront d' « avantages absolus » pour

indiquer les limites de l'approche de Smith. Cette croissance s'appuie sur une distribution initiale donnée de talents et de ressources naturelles, les « avantages absolus ». A l'échelle internationale, ceci ne permet pas une position critique devant la capture violente des sources fixées de richesses. Les guerres napoléoniennes viendront souligner cette faiblesse de l'élaboration de Smith. Elle n'en reste pas moins le monument consacrant la fin de la période initiale de la pensée économique, synthèse des apports des travaux pionniers de tous les économistes des « Lumières ».

2/ Le débat sur la « Révolution Industrielle » en Grande-Bretagne

« Il n'y a point d'innovations sans avances, sans risques » dira Condorcet. Il introduit là une nouvelle catégorie d'analyse basée sur une médiation entre les « avances » (l'investissement) et la croissance. Pour Smith, comme pour les physiocrates, la croissance repose d'abord sur « les avances ». Le vingtième siècle a consacré cette différence d'analyse entre les modèles de croissance des années 1930 à 1980, et les modèles plus récents, dit de croissance endogène. La différence repose entre des conceptions qui font du Progrès une source mystérieuse extérieure au système économique, ou une analyse intérieure au système économique (on emploie le vocable « endogène » pour signifier cela) tenant compte des processus d'innovation. Les sociétés européennes s'alphabétisent lentement (en France en 1690 14% des femmes savent lire ; elles sont 27% en 1790). Pour ce qui est de la conception d'un système financier, les conceptions des Physiocrates témoignent d'une violente opposition à toutes les formes de l'activité financière. Au dix-huitième siècle, la société est essentiellement agricole, il y a un peu de lecture, et une richesse que l'on conserve en famille. Les activités sont toujours autofinancées.

Une conception telle que celle de Condorcet permet une croissance soutenue de très long terme, les innovations se succédant de façon ininterrompue – c'est ce point qui va faire réagir Malthus : la population humaine tend à croître plus vite que les ressources agricoles, et cette croissance soutenue rencontre donc des obstacles naturels.

Dans l'absence d'investissement, l'innovation reste dans un régime de « médiocrité », dit Condorcet. La « révolution industrielle » anglaise résulte sans doute d'une sortie de cette « médiocrité », issue du rendez-vous manqué entre les investisseurs et les innovateurs.

C'est Arnold Toynbee qui a inventé l'expression de « révolution industrielle » en 1884, dans une période positiviste où les enchaînements historiques avaient quelque chose de nécessaire. La terminologie n'est pas très heureuse : la transition d'une société agricole à une société industrielle a été un processus lent, au contraire de ce que suggère le mot « révolution ». Il ne s'est accéléré que dans quelques pays qui ont connu une transition assez rapide – une trentaine d'année - dans la deuxième moitié du vingtième siècle comme la Corée du sud. Pour la Grande-Bretagne, la même transformation a certainement pris plus d'un siècle.

Dans la conception originale de Toynbee, les innovations décisives étaient au nombre de deux, la machine à vapeur et le métier à tisser. La société anglaise était entièrement agricole au dix-huitième siècle, avec seulement trois villes de plus de 15000 habitants. Une certaine préservation de la propriété agricole a été obtenue par la suppression des Communs, les champs en exploitation collective, où vivaient souvent des « squatters » des paysans sans terres. Une certaine maîtrise de la croissance démographique est obtenue par le recul de l'âge au mariage en période de dépression. La dix-huitième connaît une relative accalmie du côté des épidémies, la dernière grande épidémie étant celle de la variole entre 1725 et 1729. Une baisse de la mortalité infantile

diminue la taille des familles (si les enfants meurent beaucoup en bas âge, les parents font beaucoup d'enfants pour compenser cet aléa). Une rareté croissante du travail qui en résulte a été un puissant stimulant à la recherche de substituts mécaniques à la main d'œuvre.

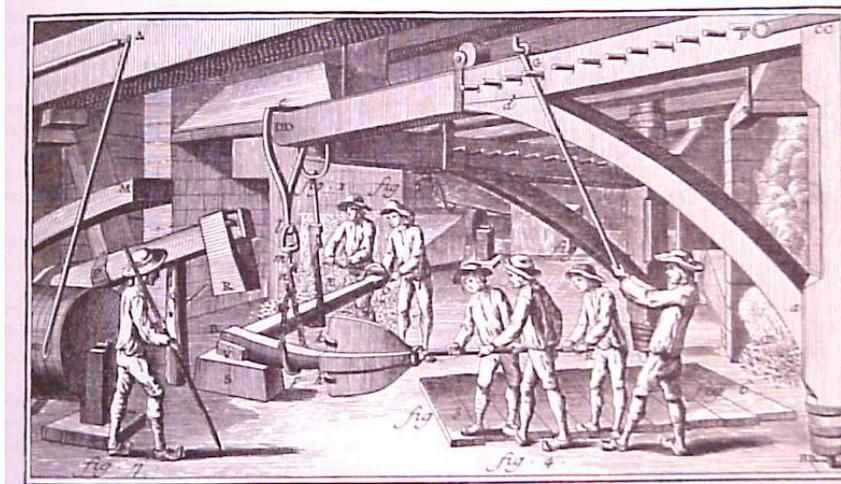


Figure 16 : un atelier au dix-huitième siècle, fabrication d'un ancre
(planche de l'*Encyclopédie* de D'Alembert et Diderot).

Le résultat de cet ensemble de phénomènes est un développement des villes et de lieux de productions organisés soit selon un mode traditionnel, soit selon un nouveau mode, basée sur la discipline d'atelier. Ce développement affecte de façon privilégiée des zones entourant de grands ports.

Depuis Toynbee, chacun des éléments de ce scénario de transition entre une société agricole et une société industrielle a été analysée à la loupe. Certains en sont venus même à remettre en cause l'existence même de la « révolution industrielle », puisque c'est un phénomène de faible ampleur en comparaison des forts taux de croissance des deuxièmes moitiés du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle. Dès la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, les limites de la « révolution industrielle » anglaise apparaissent : conservation d'un Empire colonial, faibles performances du système éducatif, de la capacité organisationnelle des firmes, et absence d'un système financier moderne. Ces faiblesses viennent expliquer la perte de leadership de la Grande Bretagne au vingtième siècle. Mais ceci après un leadership au dix-neuvième siècle : aussi, il y a bien un décollage économique de l'Angleterre, une sortie d'une situation d'abonnement à des taux de croissance très faibles en longue période. Certes, le gain de taux de croissance est très faible, mais ce sera bien la première fois que cela va se produire sur une très longue période.

Passons en revue les principaux facteurs invoqués et discutés depuis Toynbee :

1/ Un point de consensus : l'épargne, l'investissement. On trouve le concept exprimée par les premiers économistes, et il est repris depuis lors. Une poussée du taux d'investissement est l'indice du décollage économique.

2/ Les facteurs éthiques et culturels. Un historien japonais parle de « révolution industrielle » préalable à la « révolution industrielle ». La formule s'applique à

l'histoire des transformations de la société japonaise préalables à l'ère Meiji, la « révolution industrielle » japonaise du dernier tiers du dix-neuvième siècle. Weber faisait intervenir l'éthique protestante comme explication de l'arrivée d'une société moderne – explication difficilement transposable au cas de l'industrialisation du Japon, par exemple. D'un autre côté, les sociétés agricoles sont des sociétés industrielles, et toutes ne se transforment pas en sociétés industrielles.

3/ les facteurs institutionnels Cette explication est avancée par North et Thomas aujourd'hui. Ils reprennent une idée déjà présente chez les Physiocrates, leur quatrième maxime : « La sûreté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la société ». La thèse institutionnaliste des Physiocrates a été remise en cause par les économistes en France au dix-neuvième siècle, confrontés aux lourdeurs introduites par le régime de la propriété consacré par le Code civil.

La première critique des thèses institutionnalistes est formulée par Turgot et Condorcet qui s'opposent au régime des brevets monopoles exclusifs introduit en France en 1762, sur une idée assez physiocratique de sûreté de propriété sur le modèle d'une propriété foncière.

Les explications de type constitutionnaliste me semblent plus intéressantes. Elles supposent une capacité certaine de nuisances de la part du système politique : il faut donc combiner un jeu de contre-pouvoirs pour tout pouvoir. Cette approche est celle de Locke en Grande-Bretagne, Montesquieu et Condorcet en France. Aujourd'hui, un récent prix Nobel d'économie (1998), Amartya Sen, propose de voir dans la croissance soutenues une expansion des libertés réelles, vue à ranger sans doute du côté des Constitutionnalistes.

4/ les facteurs géographiques Ils jouent à travers l'existence de ressources charbonnières assez facilement exploitables. Mais peu de différences sur un plan géographique séparent la Grande Bretagne de la Bretagne, ce qui limite la portée de toute explication géographique. La houille a permis de faire face à une pénurie de bois, et c'était plutôt considéré au dix-huitième siècle comme un pis-aller.

5/ les facteurs liés à l'innovation Ce sont ceux sur lesquelles s'attardent les analyses les plus récentes.

C'est Venise qui introduit le brevet consacrant une invention en 1477. La grande transformation est celle qui fait passer l'innovation du statut d'erreur – parce que les pratiques professionnelles sont traditionnelles et n'ont pas à être changées – à celle d'une vérité. Cette transition est effective avec Galilée au début du dix-septième siècle. Le Politique (ou mercantiliste) accorde donc un statut privilégié à l'inventeur et l'entrepreneur. Les Etats mercantilistes mettent l'accent sur l'introduction d'industries nouvelles pour réduire les importations.

Les différences entre la Grande Bretagne et le reste de l'Europe ne se forment que vers 1720. En France, les procédures d'évaluation des innovations se font a priori dans un cadre d'expertise par les académies royales. « L'originalité du système anglais réside dans l'accès rarement conflictuel des inventeurs au crédit, financier et symbolique, des institutions savantes : celles-ci n'étaient pas investies d'une fonction légitimante de l'Etat monarchique » (Hilaire-Perez, 2000, p.189). Chez Petty tout comme chez Diderot, il ne faut pas abandonner l'invention au hasard, d'où la revendication d'expertise technique a priori. La législation anglaise évoluera rapidement vers l'idée d'un enregistrement, mettant en avant la responsabilité individuelle de l'inventeur. Le crédit, financier ou symbolique, est du ressort de l'inventeur. Du côté

français, le paradigme pour le brevet est celui de la propriété foncière, alors que la Grande-Bretagne se base « sur les investissements des acteurs de l'innovation » (Hilaire-Perez, 2000).

La faiblesse des Académies royales en Angleterre a été un facteur favorable. La mise en application des innovations est assez rapide, mais beaucoup moins que ce que l'on pu connaître dans des périodes plus récentes. La machine à vapeur est mise au point en 1782. Seulement 150 sont en activité en 1800. Ces machines sont surtout utilisées dans une industrie traditionnelle, la mine de houille, pour pomper les eaux souterraines. Les modèles contemporains distinguent :

1. les situations de brutale substitution : une innovation mature (parfaitement au point et avec de meilleures performances de coût, de qualité ou de productivité) crée une nouvelle industrie qui fait fermer très rapidement une industrie traditionnelle.
2. les successions de phase de compléments et de substituts. Une longue période d'améliorations mineures précède la phase de substitution. Il semble que ce soit assez souvent le cas dans la « révolution industrielle » anglaise, au moins pour la machine à vapeur, dont le principe est connu depuis la fin du dix-septième siècle.

Laissons le mot de conclusion à l'amiral Nelson. A la question de l'origine de la supériorité anglaise, il répondait « la discipline ». Les industries nouvelles le sont par une nouvelle organisation, transposition dans le monde civil, des techniques disciplinaires des armées de terre, tout comme Nelson avait introduit massivement ces techniques disciplinaires dans la Royal Navy.

La comparaison des deux rives de la Manche pendant la Révolution Industrielle marque bien le contraste entre la prospérité de la rive anglaise et les difficultés de la rive nord-bretonne, à partir d'une proto-industrie de même niveau dans la première moitié du dix-septième siècle. Ceci dit, ce n'est pas tant la discipline qui sépare les deux rives de la Manche, mais la présence de conventions constitutionnelles en Angleterre, et son absence de l'autre côté. L'importance des conventions constitutionnelles est de transformer le changement technologique en croissance et développement durable. La convention constitutionnelle est un dispositif qui combat les emballements de pouvoir, et ceci permet de transformer un changement technologique en une phase de croissance, et non un « scénario catastrophe » politique, où la technologie disciplinaire ne poursuit qu'un objectif de destruction guerrière d'un ennemi extérieur ou intérieur.

L'édifice symbole de la traduction en dehors de toute convention constitutionnelle des technologies disciplinaires est le bagne de Brest qui fonctionnera de 1749 à 1856. La Bretagne n' a qu'un statut de même ordre que la Sibérie pour la Russie Tsariste, un lieu de déportation.

Conclusion : Rien n'est jamais joué

Mc Closkey insiste sur la part de persuasion dans le discours des économistes. Il faut persuader, c'est le lot de toute recherche – même en physique fondamentale, la relation avec le public est toujours présente. L'économie politique ne se résume pas à un discours de persuasion. Il n'existe pas une théorie univoque de la Justice, une « sociodicée », comme la théodicée du philosophe Leibniz. L'économie politique ne s'est jamais réduite à un cours d'algèbre ou de géométrie. Quesnay qui l'a pensé un moment s'est ensuite remis à la fin de sa vie à des études de mathématique, devant les

difficultés qu'il rencontrait et qu'il avait sous-estimées.

Le point de concorde entre un Boisguilbert et un Adam Smith, c'est l'analyse d'acteurs en situation, c'est la dimension de critique argumentée. La démocratie, la pensée économique sont des éclaircies dans le flot des lamentations, à partir d'une peinture du théâtre des passions et non la description d'un paradis à venir, description réservée aux professionnels de la politique.

Le tableau (Figure 17) résume l'état des débats sur les différents facteurs ayant contribué à l'émergence de la pensée économique, et au premier décollage économique en Grande-Bretagne. A la fin du dix-huitième siècle, rien n'est joué, on ne peut pas distinguer les résultats de ce premier décollage économique des variations habituelles de la prospérité dans un monde habitué depuis des siècles à des taux de croissance faible avec quelques embellies passagères. Cela n'aurait pu être qu'une embellie passagère également.

	Emergence de la pensée économique	Premier décollage (« révolution industrielle anglaise »)
Facteurs éthiques et culturels	Lien avec le jansénisme en France, des minorités religieuses issues de la Réforme	Une « révolution industrielle » préalable
Facteurs juridiques	Se base sur une citoyenneté introduite par Grotius, Hobbes, Locke Voies institutionnalistes (Quesnay) ; voies constitutionnalistes (Montesquieu, Condorcet)	Préservation de la propriété, suppression des Communs Expansion des libertés réelles, tolérance, suppression du servage
Facteurs techniques	Les deux voies (« littéraire » , « formalisée ») sont présentes. Des difficultés techniques (pas de calcul intégral au dix-huitième siècle !) limitent l'entreprise de formalisation.	Discipline : transfert des paysans avec des habitudes de travail dans des ateliers disciplinés Capital familial, montée de la scolarisation Substituts matures : machines, charbon, coton.
Bilan	Un courant original porté par l'émergence d'un espace public et de l'usage privé de la raison : l'économie politique du dix-huitième siècle appartient aux « Lumières »	Limites de la « révolution industrielle anglaise » : politique économique encore mercantiliste, poursuite d'un projet colonial une économie autofinancée, faiblesse des circuits financiers autres que familiaux un système éducatif peu performant une industrie peu standardisée, avec des coûts organisationnels importants

Figure 17 : Facteurs de l'émergence de la pensée économique et du premier décollage économique

Chapitre 2 :

Le dix-neuvième siècle : Les dissonances de la croissance

Plan :

Introduction : La prise en considération des contraintes
1/ L'Angleterre des économistes « Classiques »
2/ Stéréotypes contre modèles : Un retour du politique
Conclusion : Le dix-neuvième siècle entre deux modernités

Introduction: La prise en considération des contraintes

Michel Foucault, dans Les Mots et les choses (1966), a insisté sur la césure entre la science des richesses du XVIIIème siècle, qui est encore celle d'Adam Smith, et l'économie de Ricardo-Malthus. Cette rupture créatrice de l'économie moderne est celle de la prise en considération de contraintes, naturelles ou sociales.

A partir des classiques Ricardo-Malthus, une lignée d'économistes va continuer à réfléchir sur les contraintes de limitation des ressources. Témoignent de cela les travaux de Stanley Jevons qui, en 1865 dans The Coal Question, souligne l'épuisement possible du charbon, alors que sa consommation croît de façon géométrique.

L'écologie ne naît que vers 1900/1920 avec des travaux de botanistes (Schimper) et de mathématiciens (Vito Volterra). Au dix-neuvième siècle, on considérait isolément une population et on étudiait les influences du milieu ambiant. Les botanistes proposent une compréhension fine de la relation d'une plante à son milieu par les modalités de circulation de son alimentation. Les mathématiciens proposent de s'attacher aux interactions entre plusieurs populations. Un des textes fondamentaux de l'écologie est l'étude de Vito Volterra réalisée pour les pêcheries de l'Adriatique, où il modélise l'interaction entre une population de poissons prédateurs, et une population de proies. Cette transition épistémologique du début du vingtième siècle amènera à considérer non

plus une population soumise à l'influence d'un milieu, mais une *biocénose*, l'ensemble des populations végétales et animales, dans son *biotope*, l'aire géographique où les conditions de vie peuvent être considérées comme suffisamment homogènes. L'approche écologique est celle d'une compétition d'espèces vivantes dans un espace et des ressources alimentaires limités. Le dix-neuvième siècle quant à lui n'est pas allé au-delà de Malthus, à savoir un possible divorce entre une population considérée isolément et ses ressources alimentaires.

La grande figure du début du dix-neuvième siècle est celle de Malthus. Ses conséquences sont majeures, non seulement pour la formation de l'analyse ricardienne, mais aussi pour d'autres sciences : Darwin partira aussi de Malthus.

En France, un courant de pensée va naître autour de vues productivistes: le courant positiviste. Auguste Comte propose une intensification de l'exploitation de la nature, parce qu'il considère le monde comme un monde presque vide que l'humanité et les grandes espèces animales d'élevage doivent remplir. Comte propose un aménagement généralisé du monde, qui élimine les espèces animales sauvages, pour permettre une densification maximale de la population humaine. Le positivisme est la grande référence des économies de rente: l'intensification accroît un stock qui sert à délivrer des rentes. La doctrine d'Auguste Comte a eu beaucoup d'échos en Amérique Latine (la devise positiviste "Ordre et Progrès" figure sur le drapeau du Brésil) et n'est pas très éloignée des pratiques constatées dans les anciens pays d'économie planifiée.

Le dix-neuvième siècle est aussi le siècle de systèmes de pensée, comme le positivisme, qui essaient de proposer une vision du Progrès, assez simpliste, conçu comme l'augmentation quantitative des hommes et des biens matériels .



Figure 18: Le dernier voyage du « Téméraire », Turner, 1839

Un tableau de Turner (figure 18) permet de rappeler les ambiguïtés du dix-neuvième siècle. Un remorqueur à vapeur tire un vieux navire à voile qui va être détruit. Le peintre donne une image positive de la scène. Cependant, le remplacement de la marine à voile par la marine à vapeur ne sera effectif qu'au début du vingtième siècle.

La croissance est soutenue au dix-neuvième siècle, mais ceci avec des longues phases de croissance lente et de stagnation.

Ce même tableau permet d'évoquer une anecdote concernant la Bretagne, qui dans tous les sens du terme « reste en rade ». Les navires à voile restent dans la rade de Brest en attente de vents favorables : pendant une bonne partie du dix-neuvième siècle, les autorités portuaires brestoises réclameront un remorqueur à vapeur pour franchir le goulet de Brest. A la fin du dix-neuvième siècle, la Bretagne devient un lieu d'attraction des peintres, pour la qualité de la préservation de son atmosphère intemporelle, indemne des impacts de la « révolution industrielle ».

De même, la pensée économique n'enregistre que des succès limités en milieu de siècle. Un régime politique comme la Troisième République ne fait pas référence à une pensée économique dans ses lois fondamentales. L'heure était à la biologie, à des pensées de science sociale faisant appel aux théories raciales, démographiques, géographiques et sociologiques. Les tentatives de formalisation des sciences sociales du début du dix-neuvième siècle à partir de Condorcet ont du céder le pas devant des analogies vitalistes, comme celle du « développement » (*Entwicklung*) proposée par l'école historique allemande, ou celle de la « lutte pour la vie » propulsée par Spencer à partir de la théorie de l'évolution énoncée par Darwin en 1859.

La figure 19 propose quelques repères pour le dix-neuvième siècle. Les principales dissonances de la croissance proviennent du développement urbain dans des conditions de présence massive de phénomènes infectieux telles que la tuberculose, du maintien et du renforcement de la formule de l'Etat-Nation-Empire qui poursuit les opposants politiques et conduit à un partage armé du monde entier par les Grandes Puissances européennes après le premier conflit franco-allemand de 1870.

	Pensée économique en Angleterre	Pensée économique en France et en Allemagne	Quelques repères sur les faits économiques
<i>Début du dix-neuvième siècle</i>	Malthus, Ricardo, Bentham	Say et les Idéologues Cournot : tentatives de formalisation	Pandémie infectieuse dans les villes européennes
<i>Milieu du dix-neuvième siècle</i>	J. Stuart Mill, Jevons	Positivisme et historicisme : Comte, Marx, début de l'école historique allemande	Décollage économique de la France et de l'Allemagne Abolition du servage en Russie
<i>Fin du dix-neuvième siècle</i>	A. Marshall	Institutionnalisation des historicismes avec Bismarck et Ferry Renouveau formel : Marginalisme avec Menger, Walras, Pareto	Une embellie dans les dernières années du siècle après une longue stagnation

Figure 19 : quelques repères sur la pensée et les faits économiques au dix-neuvième siècle

2/ L'Angleterre des économistes « classiques »

La carte des chemins de fer en Europe en 1850 (figure 20) indique le mode de diffusion de la « révolution industrielle » anglaise. Elle progresse lentement à travers la grande plaine nord européenne, à partir de Londres en direction de Moscou, qu'elle n'atteindra qu'à la fin du dix-neuvième siècle.

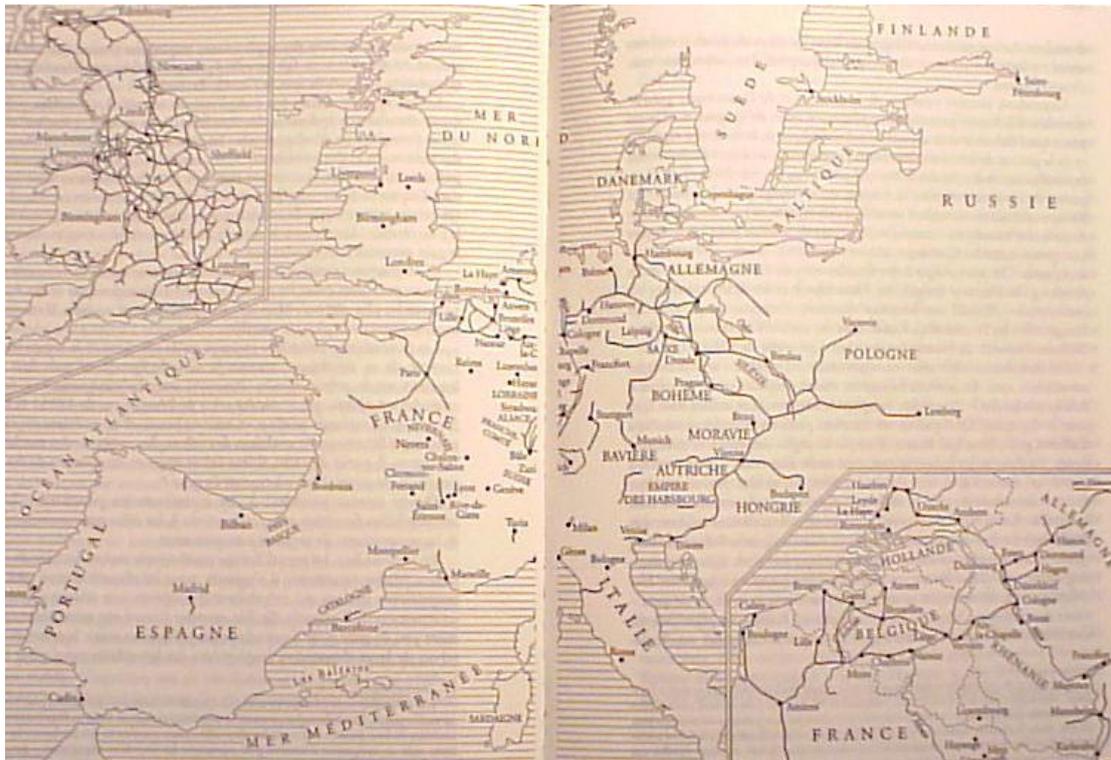


Figure 20 : Le réseau ferré européen en 1850

Ricardo

L'ouvrage de Ricardo de 1817 (RICARDO, 1817) est une enquête sur la rentabilité. Elle constitue la référence majeure de la pensée économique du dix-neuvième siècle. Marx lui-même peut être vu comme offrant une synthèse entre les deux plus grands courants de la pensée économique du dix-neuvième siècle : Ricardo et l'école historique.

Ricardo prend pour point de départ la conception de Smith sur une rentabilité spéculative à laquelle aucun horizon limitatif n'est vraiment dessiné. Le "pessimisme" de Ricardo fait face à "l'optimisme" d'une rentabilité sans bornes de la vision smithienne d'un commerce international spéculatif. Ricardo était, rappelons-le, courtier, membre d'une "*seule et grande société*" internationale, mais avec des opérations dont il pensait qu'à long terme la rentabilité était déclinante.

Quand Smith énonce sa thèse sur la division du travail, celle-ci lui sert pour avancer une première théorie de la spécialisation, une division internationale du travail qui se loge dans sa comparaison avec les métiers artisanaux: tout comme il y a des cordonniers et des tailleurs, le monde à ses spécialités diverses, et cette situation est profitable à tous par la stimulation des échanges.

Chez Ricardo, ces différences de savoir-faire font place à des différences de productivité et de processus de production: de plus, une invention va pouvoir modifier les positions respectives des différents pays lors de l'échange. Ces positions peuvent bouger: il y a une histoire, avec ses événements.

Mais, chez Ricardo, cela finira par s'arrêter: il conçoit des rendements agricoles décroissants, qui renchérissent le coût de la vie et par conséquent le coût du travail. Cela épuise progressivement le ressort des événements, la rentabilité des industries, si bien

que Ricardo conçoit un régime final stationnaire - sans que des évènements nouveaux puissent le faire osciller, dans un équilibre définitivement acquis, où le travail et sa rémunération s'ajustent strictement au besoin.

Ricardo consacre de très longs développements à la théorie de la rente foncière. Encore chez Smith, la fécondité naturelle apporte la rente: Smith se base sur une nature féconde et généreuse. Le travail joue le rôle d'étalon, de quantité de référence pour mesurer les différents fruits de la Nature. Pour Ricardo qui suit en cela Malthus, la nature est avare, parcimonieuse. Le travail est source de valeur, parce que la Nature se dérobe, n'a aucune générosité. L'homme doit arracher les fruits de la terre, c'est donc son travail qui importe. Si les hommes deviennent plus nombreux, la mise en exploitation de la terre devient de plus en plus difficile, et nécessite de plus en plus de travail.

Cette opposition entre la Nature généreuse et la prise en compte des contraintes et des limites des ressources naturelles persiste encore aujourd'hui. Les opposants du développement durable se réfère en fait à une Nature généreuse telle qu'elle était conçu au dix-huitième siècle. C'est-à-dire une Nature qui serait comme un banquier qui dit toujours "oui". Il est cependant permis de penser que cette vue relève d'un optimisme philosophique tenace.

Erreurs et confusions les plus fréquentes sur ces avantages comparatifs.

Samuelson prend l'exemple suivant pour distinguer les avantages absolus des avantages comparatifs: une avocate qui accomplit plus rapidement les tâches de secrétariat que sa secrétaire. Dans le cas des avantages absolus, l'ensemble des tâches doit être effectuée par l'avocate. Dans le cas des avantages relatifs, les deux doivent se spécialiser: l'avocate dans l'étude des dossiers et la secrétaire dans les tâches de secrétariat.

La confusion entre avantage absolu et avantage comparatif est courante. L'économiste Krugman nous dit avoir été choqué de lire dans le *Wallstreet Journal* du 28 février 1983: "*beaucoup de petits pays n'ont pas d'avantage comparatif en rien*". Pourquoi ?

Si le raisonnement fait abstraction des rémunérations des facteurs, la liste des productivités pour un pays va contenir une valeur plus faible, et donc un avantage comparatif. Il se peut, en introduisant la rémunération des facteurs, ou encore des différentiels des taux de change, que cet avantage comparatif soit masqué. Mais, il subsiste, et sans doute, ce qu'avait voulu dire le journaliste, c'était "beaucoup de petits pays n'ont d'avantage absolu en rien"; démunis de richesses minières, et avec une productivité plus faible qu'ailleurs.

Seconde confusion: confusion encore une fois entre Smith et Ricardo. Chez Smith, le libéralisme politique trouve une expression au cœur de l'exposé sur le commerce international, puisqu'il combat le dirigisme du mercantilisme par la "*main invisible*", par le guidage de l'agent par son intérêt personnel. Ricardo ne se prononce pas, à travers les avantages comparatifs, sur la question centrale pour le libéralisme politique, à savoir la minoration volontaire de l'action publique. Il inaugure une analyse économique des droits de douanes, ou de mesures fiscales, en jugeant de leur bien-fondé en se prononçant à partir d'une efficacité économique.

Vue récapitulative des systèmes de pensée de Smith et de Ricardo

Plus généralement, vu ces confusions, il me semble utile de rappeler l'unité d'ensemble des modèles Smithien et Ricardien dans un tableau de comparaison.

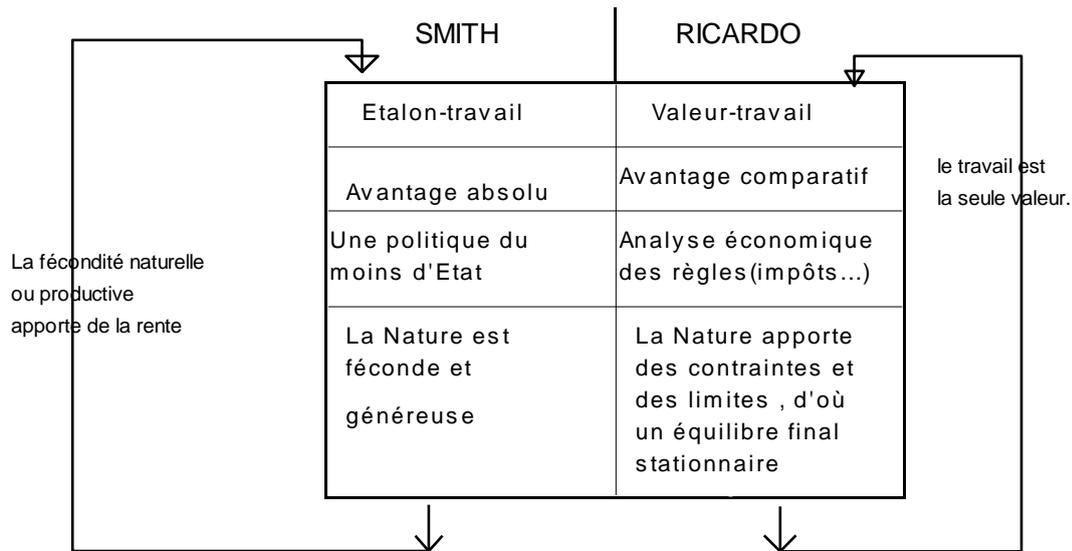


Figure 21 : Comparaison des pensées économiques de Smith et Ricardo

Souveraineté, Commerce, Nation

Il semble que l'on puisse considérer quatre grands cas de figures pour la mise en relation de ces trois termes, Souveraineté, Commerce et Nation. Ces quatre cas de figures peuvent être hiérarchisés selon le degré de distinction qui est fait entre l'espace économique et l'espace politique.

Dans le mercantilisme, le Souverain est le Corps de la Nation, et le commerçant est en quelque sorte un "avatar" du souverain, il représente de façon conjointe son intérêt et celui du souverain. On peut dire que dans ce cas, il est fait une superposition parfaite entre un espace politique et un espace économique.

Chez Smith, la polémique qu'il entretient avec le mercantilisme fait que sa conception de l'espace économique n'écarte pas totalement des catégories politiques comme la souveraineté et la nation. Elles prennent chez lui l'apparence d'une nation commerçante, d'un corps productif national. Si vous voulez une nation riche, dit Smith, alors développez ses spécialisations déjà présentes.

Chez Ricardo, dans le modèle des avantages comparatifs, on raisonne simplement sur des espaces de libre circulation pour un ou plusieurs facteurs. Il y a des régions différentes, ne serait-ce que parce qu'il existe une mer entre l'Angleterre et le Portugal. Dans le cas de Ricardo, le concept de nation n'a pas plus de contenu que celui de région, ce n'est pas un concept politique.

Le dernier cas de figure à considérer est l'autarcie - cette fois-ci dans une conception qui est en deçà même de la conception mercantiliste. Le mercantiliste a des rivaux, le partisan de l'autarcie a des ennemis et adversaires. Dans les régimes totalitaires du vingtième siècle, seule la politique comptait, alors que le mercantilisme maintient une façon de compter commune au Politique et au négociant. Dans le cas de l'autarcie, ne subsiste qu'un espace politique, tandis que l'échange économique est combattu ou réduit par divers moyens.

AUTARCIE	MERCANTILISME	SMITH	RICARDO
Un espace politique uniquement	espaces politique et économique confondus	des nations, politiques et économiques de façon distincte	un espace économique

Figure 22 : différents degrés d'autonomie de l'espace économique

2/ Stéréotypes contre Modèles : Un retour du politique



Figure 23 : Frontispice d'un ouvrage d'enseignement d'histoire au dix-neuvième siècle

Sur le continent européen, l'école historique allemande est la grande référence, liée à l'expansion impériale des Puissances Européennes du dernier tiers du dix-neuvième siècle. L'enseignement de l'histoire est lié au renforcement des Etats-Nations-Empires de cette période.

On distingue la « vieille école historique » avec Roscher, Von Hildebrand et Knies. On peut ajouter à ce groupe Karl Marx, qui partage le programme méthodologique de la vieille école historique, qui écrit au moment des tentatives de libéralisation des contrées germaniques en 1848.

Les générations suivantes sont dites de la « Jeune école historique », avec Gustav Von Schmoller, Wagner, Max Weber, Werner Sombart. Schmoller et Anton Sombart (père de Werner) forment en 1872 la « Verein für Sozialpolitik », artisan de la politique de Bismarck. Werner Sombart est le président de la Verein lors de l'accession au pouvoir d'Hitler. Schmoller disparaît en 1917, Max Weber en 1920, Werner Sombart en 1944.

Les grands noms de l'école historique sont des universitaires du Deuxième Reich allemand: Schmoller possède le titre de Professeur de Science de l'État et d'historiographe de la cour de Brandebourg. L'école historique s'inscrit dans une tradition de science administrative.

L'école historique introduit une conception évolutionniste. Le mot « *Entwicklung* », développement, est introduit par l'école historique.

L'école historique voit se voir opposé trois critiques principales:

- 1/ la théorie marginaliste de la valeur avec Menger et l'école autrichienne,
- 2/ « l'européen » Nietzsche qui critique les abus de l'érudition historique dans l'université allemande . Sombart n'accepte pas Nietzsche , et le critique comme « européen » opposé à sa thèse de construction d'un socialisme national dans un grand Reich,
- 3/ Pareto, opposé au néo-mercantilisme de Schmoller, qui constitue sans doute une référence centrale pour les travaux économiques du vingtième siècle.

Le puissant courant historique conforte des Stéréotypes, professionnels, nationaux et raciaux. Un autre dix-neuvième siècle, celui des recherches savantes, contribue à partir de Gauss, à redéfinir toute investigation scientifique à partir de modèles, toujours imparfaitement ajustés à une insaisissable réalité. Ces Modèles vont aussi faire leur chemin dans la pensée économique, après des travaux d'une première génération où la contribution la plus notable est celle de Cournot, pour déboucher sur les premières grandes synthèses du calcul marginal et des premiers modèles d'équilibre, avec Walras et Pareto à Lausanne.

Le succès populaire ira du côté des Stéréotypes. Nous retraçons ici trois aspects de cette large audience des thèses de l'école historique, autour d'un exposé des thèses de Schmoller (§1), du débat sur la notion de propriété entre Proudhon et Marx (§2) et de la résurgence des pactes coloniaux (§3).

2-§1/ Schmoller, la continuité de la croissance institutionnelle du Deuxième Reich

Schmoller est l'un des universitaires conseillers de Bismarck. Anton Sombart est le conseiller de Bismarck pour les questions agricoles. Il développe l'idée de colonisation agricole dans une expansion allemande vers l'Est. La *Verein für Sozialpolitik* est l'architecte de la politique sociale de Bismarck, destinée à combattre les idéaux démocratiques et socialistes. Le programme scientifique de Schmoller pourrait être qualifié de façon anachronique , une macroéconomie institutionnelle et historique. Pour Schmoller, le monde s'élargit progressivement par stades allant du petit cercle la tribu germanique au grand cercle d'une union douanière allemande. Pour Schmoller, la vision globale et universelle des économistes classiques comme Ricardo est une tromperie. Les rapports entre les agents et les nations sont toujours des rapports de force.

Schmoller est un théoricien de l'Etat-nation-empire, cette forme non viable des institutions selon Hannah Arendt. Une méthodologie institutionnaliste n'est pas une garantie pour la viabilité des institutions .

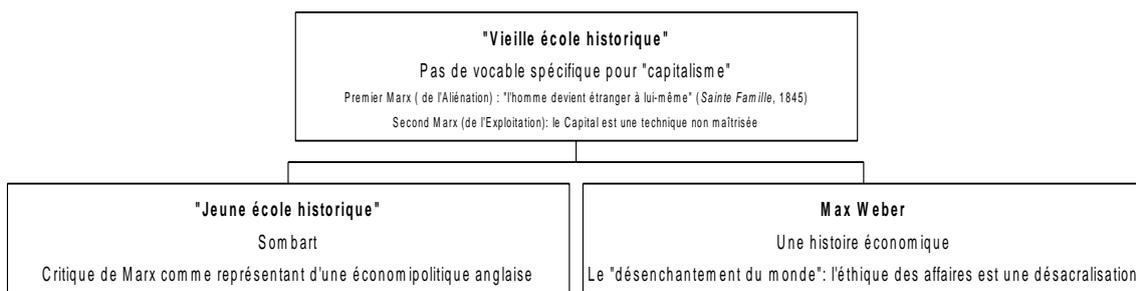
Schmoller propose un retour au mercantilisme. Ce discours une forte remontée dans le monde des barrières douanières, comme en témoignent les Tarifs Méline en France et Mac Kinley aux Etats-Unis.

2-§2/ Dix-neuvième siècle : l'entreprise a modifié la notion de propriété

Le vocable « capitalisme » n'est consacré que tardivement, à travers l'ouvrage de référence de la « jeune école historique » , « *le Capitalisme moderne* », ouvrage de Werner Sombart, publié en 1902. Le mot « capitalisme », aussi étonnant que cela puisse

paraître n'est pas utilisé par la « vieille école historique », y compris chez Marx. Marx parle d'abord de « propriétaires » et de « capitalistes », reprenant des caractérisations d'agents économiques qui remontent à Cantillon et à l'usage des économistes depuis le début du dix-huitième siècle. Dans un second temps, Marx évoque une dynamique folle de la technique, celle de l'accumulation du capital, dans son ouvrage « Le Capital ». Il faut attendre cependant Sombart pour obtenir un usage du vocable « capitalisme ». L'expression « Le capitalisme, c'est le Diable » est de Sombart, et non de Marx. Max Weber représente la transition de la « jeune école historique » vers l'histoire économique. Il définit le capitalisme à travers l'histoire des techniques des affaires et une thèse du « désenchantement du monde » : l'éthique des affaires avait au départ une finalité spirituelle qu'elle a perdu dans les temps modernes.

Figure 24 : Généalogie de l'Anticapitalisme



Le débat Marx/Proudhon entre la publication de l'ouvrage de Proudhon sur la propriété et la brouille entre les deux hommes en 1846.

Proudhon définit la propriété comme un « droit d'aubaine ». Cette définition correspond à la définition contemporaine de la notion de propriété.

Ce débat a pour toile de fond les difficultés du financement de l'économie à partir de la notion de propriété incluse dans le Code Civil, qui remonte au droit romain.

L'interdiction de l'esclavage et du commerce des esclaves qui date aussi de cette époque participe de la même modification de la notion de propriété. La propriété du droit romain se définissait dans la possibilité d'avoir des esclaves.

La position de Proudhon dans la polémique est marquée par son souci de financer l'activité économique. Proudhon est emprisonné pour avoir créé une banque qui propose des crédits à faible taux d'intérêt.

Cette vue de Proudhon est rejeté par Marx au nom de sa conception de l'histoire : l'histoire est une histoire de la lutte des classes, Capital et Travail sont exclusifs l'un de l'autre.

Le décryptage de l'histoire en termes de lutte est une orientation des études historiques qui regroupe des historiens du dix-huitième siècle (Boulinvilliers) et des historiens vivant au temps de Marx (Guizot, Augustin et Amédée Thierry). Cette priorité d'une méthodologie historique est la caractéristique de « l'école historique ».

La propriété comme droit résiduel

Donnons une définition contemporaine de la propriété : « la propriété est un droit de contrôle résiduel, droit de prendre des décisions sur l'utilisation d'un actif si celles-ci ne sont pas explicitement préétablies par la loi ou réservées à autrui par contrat. La propriété apporte l'allocation des bénéfices et des pertes résiduels, ceux qui résultent de

l'incomplétude des contrats » (Milgrom, Roberts, 1997).

La définition du droit romain était : *Usus, fructus et abusus*, l'usage, les fruits et les abus ou excès. Cette définition englobait la propriété sur les personnes, c'est-à-dire l'esclavage. L'abolition du servage et de l'esclavage est un des phénomènes majeurs de cette période du dix-neuvième siècle : il n'est pas étonnant que ce soit à cette époque que la notion de propriété se soit profondément transformée.

La thèse de North est : « la croissance n'est possible que si les droits de propriété motivent les agents à entreprendre une action socialement productive ». Cette thèse repose sur l'analyse de l'émergence des premières économies modernes aux Pays-Bas et en Angleterre au dix-septième siècle. A cette première modernité, pour reprendre le vocabulaire des sociologues, vient s'ajouter une deuxième modernité qui complète la définition de la propriété pour la rendre compatible avec un financement efficace des activités économiques. Cette deuxième modernité va s'affirmer à la fin du dix-neuvième siècle avec l'apparition de grandes firmes multinationales et l'élargissement du marché boursier aux Etats-Unis. Cet élargissement ne se produit pas en Europe, où les marchés restent étroits, attachés à une forme patricienne de possession des entreprises.

2-§3/ Des politiques sans économie : les pactes coloniaux.

Le monde a connu deux grandes périodes de décolonisation:

1/ à savoir celle qui va de l'indépendance des Etats-Unis, le 4 juillet 1776, à la création des différents états d'Amérique Latine ; l'Argentine fait une révolution en 1810, le Brésil se déclare indépendant en 1822, et un Etat comme la Bolivie date de 1825. La décomposition de l'Empire Ottoman, à la même époque, provoque la création d'états nouveaux, comme la Grèce (1822).

2/La seconde période débute avec la création de l'union indienne en 1947. La disparition de l'URSS peut-être comprise à l'intérieur de cette seconde phase de décolonisation.

L'ancien COMECON n'était qu'un accord de coopération - c'est-à-dire qu'il ne s'inscrivait nullement dans la typologie des associations douanières classées selon le niveau d'intégration économique. Il faudrait évoquer à ce propos, un autre principe de réunion des parties du monde, celui qui présidait aux pactes coloniaux.

Autour d'une police politique impériale créant une zone réservée à une influence métropolitaine, les pactes coloniaux présentaient généralement quatre grandes dispositions:

- 1) les colonies ne devaient acheter et vendre qu'à la métropole.
- 2) les colonies ne devaient pas avoir de manufactures.
- 3) le transport est effectué par des navires de la métropole.
- 4) la métropole recevait en franchise les produits coloniaux.

De plus, de grandes compagnies possédaient le monopole, de droit ou de fait, du commerce avec la colonie.

Disposait-on au dix-neuvième siècle d'analyse économique des pactes coloniaux, comme l'on dispose aujourd'hui d'analyse économique des instruments du

protectionnisme ?

Oui, et mieux que cela, à vrai dire.

Les premières analyses économiques réalisées à la fin du dix-huitième siècle et du début du XIX^e siècle sont des analyses économiques montrant le caractère "*d'expédients misérables et nuisibles*" (A. Smith) de ces différents instruments du colonialisme. La citation de Smith est reprise par Ricardo ; "*Ainsi, comme tous les autres expédients misérables et nuisibles de ce système mercantile que je combat, le monopole du commerce des colonies opprime l'industrie de tous les autres pays, et principalement celle des colonies, sans ajouter le moins du monde à celle du pays en faveur duquel il a été établi, et tout au contraire, en la diminuant*". (A. Smith, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, éd. 1976, p.315 repris dans le chapitre 25 des Principes de l'économie politique et de l'impôt de Ricardo).

L'anti-colonialisme de Smith était centré sur une critique de l'entreprise publique qu'est la compagnie coloniale abusant d'une situation de monopole. Smith concentre ses attaques sur la corporation des administrateurs coloniaux, "*mal public sous tous ses rapports, créant une gêne plus ou moins grande pour leur pays, et fléau destructeur pour les pays qui ont le malheur de tomber sous leur gouvernement*" (A. Smith, Recherches..., p.33).

Et Ricardo rend hommage à Smith et à son anti-colonialisme "marchand" basé sur le rôle positif d'un négoce concurrentiel: "*la liberté du commerce, qui est incontestablement avantageuse à la société en masse, l'est encore à chaque pays en particulier, et le système d'une politique étroite, adopté par les états de l'Europe envers leurs colonies, n'est pas moins nuisible aux métropoles elles-mêmes qu'il ne l'est aux colonies, dont on sacrifie les intérêts*" (Ricardo, Des principes de l'économie politique et de l'impôt, éd.1977, p.299).

Puis Ricardo inaugure une analyse des stipulations de type coloniale ou protectionniste des traités de commerce, en dégageant les pertes subies qui "*consistent dans une moins bonne distribution des capitaux et de l'industrie, dans une diminution de la production, (...) dans une hausse des prix*" et par voie de conséquence, une baisse de la consommation (Ricardo, Principes... ; p.306).

La littérature économique des fondateurs correspond bien à cette première phase de décolonisation initiée par l'indépendance américaine.

Pourtant, le dix-neuvième siècle a vu un redémarrage des politiques de colonisation, alors même que les concepts de l'analyse économique utiles pour en démontrer l'aspect anti-économique prennent une place majeure dans les grands textes de référence de la pensée économique.

Il faut mener l'enquête sur les figures qui ont pu promouvoir ce colonialisme du dix-neuvième siècle. Ce qui en ressort, c'est un profil de l'homme public du dix-neuvième siècle, et la définition contemporaine du protectionnisme, - une action politique sans théorie économique - vaudra sans doute aussi pour le colonialisme du dix-neuvième siècle. A ma connaissance, en France, c'est un mémoire de Talleyrand (Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes, an V) qui relance l'idée d'une politique coloniale. Elle est défendue à travers le réemploi de populations urbaines jugées dangereuses. Une thérapeutique de la passion révolutionnaire lui vient en considérant l'exemple des Etats-Unis et du

mouvement de la conquête de l'Ouest. Donner un Far-West au sans-culotte parisien, tel est le propos de Talleyrand: "*une immense quantité de terres incultes leur donne la facilité d'aller employer loin de théâtre des premières dissensions une activité nouvelle, de placer des espérances dans des spéculations lointaines, de rejeter à la fois au milieu d'une foule d'essais, de se fatiguer enfin par des déplacements, et d'amortir ainsi chez eux les passions révolutionnaires*" (Essai..., p. 5).

Cette idée de base, - se débarrasser des perturbateurs locaux en leur proposant un voyage sans retour et une terre -, appartient d'abord à un domaine qui est celui de la police, de la "*tranquillité*" publique, dit Talleyrand. Ces migrations de citoyens européens vont trouver au cours du dix-neuvième des justifications politiques de tout bord. Ces justifications se donnaient souvent un contenu biologique. Par exemple, "les courants migratoires de colons éduquent l'humanité", cette promotion par une supériorité culturelle et biologique des européens va être formulée dans les milieux républicains du Second Empire, qui apporteront des hommes publics tels que Jules Ferry. La pensée économique n'a, ainsi, pas su générer au dix-neuvième siècle des hommes publics respectueux de ses raisonnements formalisés. La résurgence coloniale du dix-neuvième siècle témoigne sans doute de cet échec flagrant.

Conclusion: Le dix-neuvième siècle entre deux modernités

La consolidation des droits de propriétés par un encadrement juridique adéquat définit une première modernité (North). Cette première modernité correspond assez bien avec ce qui dit Weber, et après lui les historiens économiques comme Fernand Braudel se sont spécialisés dans les périodes antérieures au dix-huitième siècle (inclus).

Ce cadre est insuffisant pour l'explication de l'ensemble de l'instrumentation contemporaine de la vie économique. Dès le dix-neuvième siècle, la conscience des limites posées par les conceptions rigides du Code Civil amène à poser les bases d'une deuxième modernité. Elle s'associe en particulier avec la modernisation des sources de financement des activités économiques. Au cours du dix-neuvième siècle, une opposition se confirme entre une vision positiviste hostile à la mathématisation sophistiquée et le développement des procédés d'analyse qui fournissent des points d'appui à cette deuxième modernité. Dans la situation présente des performances économiques de l'ensemble des pays, deux césures sont apparentes, et renvoient peut être à ces deux débats antérieurs.

Grosso modo, la première modernité est celle de la « révolution industrielle » anglaise. On parle souvent de « deuxième révolution industrielle » (mais il a déjà été indiqué que cette terminologie était contestable) à propos des dernières années du dix-neuvième siècle. Ces années sont celles où le leadership économique passe de l'Angleterre vers les Etats-Unis, et où s'affirment les premières grandes firmes multinationales dans le monde avec une consommation et un actionnariat de masse.

La remontée des tensions internationales à partir de la guerre franco-allemande de 1870 amène un retour du politique autour de la construction de vastes empires coloniaux, soit sur le territoire européen, comme pour les monarchies russes et austro-hongroises, soit sur l'ensemble de la planète, comme pour la France et l'Angleterre.

Chapitre 3 : Le vingtième siècle : l'expérience des extrêmes

Plan :

Introduction : Apogée et désintégration des Etats-Nations-Empire
1/ L'économie autoritaire (1915-1975)
2/ Croissance en incertitudes

Introduction : Apogée et désintégration des Etats-Nations-Empire

Le retour du politique se poursuit dans la montée aux extrêmes de la première moitié du vingtième siècle. Ce processus peut être présenté à travers un exemple, le cas russe étudié par A. Stanziani (*L'économie en révolution, le cas russe 1870-1930*). L'ouvrage de Stanziani indique la grande unité intellectuelle de l'enseignement de l'économie dans les Empires Centraux, le Deuxième Reich constitué autour de la Prusse, L'empire tsariste russe et l'empire austro-hongrois. Ainsi, l'enseignement de l'économie suit les courants allemands de « l'école historique ». Sa conclusion (p.428) est : « alors que la politique s'approprie le discours économique, l'économie politique perd sa valeur politique pour devenir un instrument de gestion ».

Le cas russe permet de distinguer 2 phases – qui se sont enchaînées chronologiquement, il en a été différemment pour d'autres pays.

Technocratie	Antimarché
Totalitaire	Anticapitalisme

Figure 25 : les deux phases d'une économie en révolution (d'après Stanziani)

Les deux vocables « technocratie » et « totalitaire » apparaissent dans les années 1920. Des ingénieurs se qualifient de technocrates sans connotation négative au départ en proposant de solutions à tous les problèmes qui se présentent à l'humanité. Le premier à utiliser le vocable « totalitaire » est Mussolini, qui reprend à son compte un adjectif inventé par la presse pour qualifier les méthodes d'intimidation des groupes

fascistes dans les élections italiennes de 1924.

Dans le cas russe, la génération des technocrates est celle de Lénine, et plus précisément de la période de la NEP. Il s'agit d'un groupe d'agronomes et d'économistes qui parient sur Lénine pour mettre en place leurs projets de coopératives agricoles de vente. Ils sont radicalement « antimarché », et cela est cause de leur impopularité auprès des paysans qui souhaitent pouvoir apporter leurs surplus sur les marchés locaux. Ils sont favorables à un capitalisme d'Etat et ne survivront pas à l'arrivée de l'anticapitalisme, thème qui les prend en quelque sorte à contre pied.

La génération des technocrates est celle de Cajanov et Kondratiev. Leur revue est attaquée par la presse bolchevique en 1922. Ils sont arrêtés en 1928, déportés, puis fusillés en 1937.

Du beurre au canon (1935), puis du canon au beurre

Les files d'attente devant les magasins d'alimentation en Allemagne quelques mois après l'accession au pouvoir d'Hitler ont donné un contenu concret à l'alternative, Beurre ou Canon. De fait, comme l'indique l'évolution des tarifs douaniers d'un grand pays industrialisé comme les Etats-Unis, les périodes de tensions internationales se composent de guerre et de hausse des barrières douanières. Le "Canon" correspond à des périodes où les pays se consacrent à une recherche de puissance militaire. Il existe un lien simple - inverse - entre cette recherche de puissance et le dynamisme d'une économie -le "Beurre".

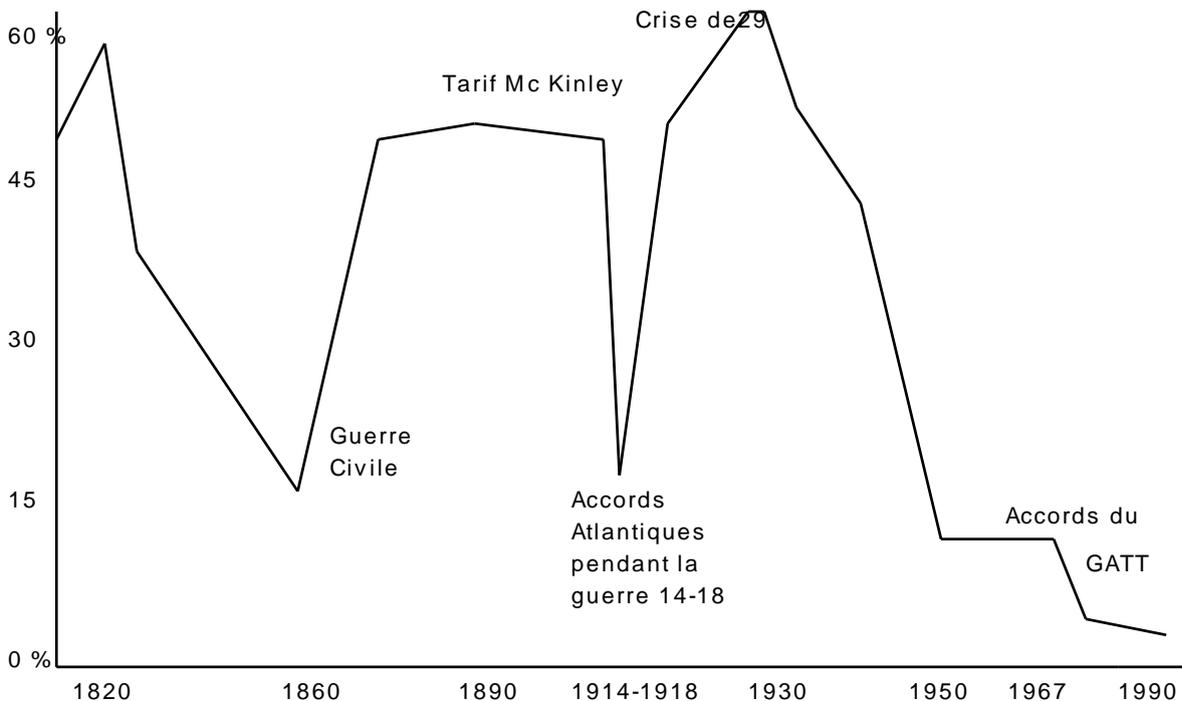


Figure 26 : Evolution du tarif douanier moyen des Etats-Unis de 1820 à 1990.

L'état du monde est aujourd'hui dans une période "Beurre", après la disparition de la grande économie de puissance qu'était l'Empire Soviétique. La croissance

mondiale a été au meilleur niveau ces dernières années, et de plus, cette croissance est très largement partagée. Depuis lors, un ralentissement des économies émergentes d'Asie se combine avec une croissance retrouvée pour des parties du monde jusqu'alors délaissées par de bonnes perspectives économiques. La modification récente du monde avec la fin de la Guerre Froide est d'abord une modification politique. La matrice des exportations reste à peu près stable ; y prédominent trois grands ensembles économiques l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest, le Japon et les nouveaux pays industrialisés de la façade pacifique du continent asiatique.

Destination Origine	Amérique du Nord	Europe de l'Ouest	Japon	Asie en développement	Autres pays	TOTAL EXPORT(*)
Amérique du Nord	7,5 %	3,1	1,7	2,6	2,7	17,6
Europe de l'Ouest	3,6	32,7	1,2	3,3	5,2	46
Japon	2,6	1,5	-	4,2	0,8	9,1
Asie en développement	3,6	2,7	2,6	5,2	1,4	15,5
Autres pays	2,7	4,3	0,8	1,3	2,4	11,5
TOTAL IMPORT(*)	19,9	44,3	6,4	16,7	12,7	100 %

Figure 27 : Matrice des exportations 1995 (source: CEPII)

(*) Pour des raisons statistiques, de légères différences peuvent exister entre le contenu du tableau et ces totaux.

Les économies émergentes d'Asie ne font que tendre à rééquilibrer de façon partielle les grandes répartitions géographiques et humaines. Trois grandes régions constituent les trois ensembles de l'économie mondiale, régions elles-même animées par les économies de grands pays industrialisés

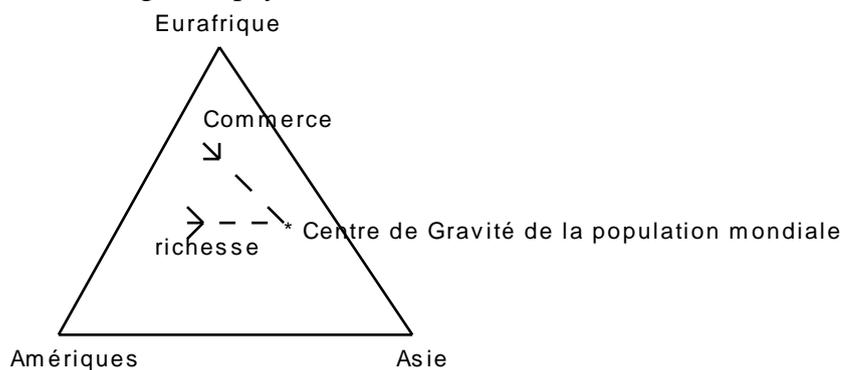


Figure 28 : L'évolution récente est celle d'un rééquilibrage partiel

1/ L'économie autoritaire (1915-1975)

Comme il a été vu dans l'introduction, le vingtième siècle peut se découper en deux (si on excepte l'embellie économique du début du vingtième siècle, la Belle Epoque de 1900 à 1914) :

- une période de montée du nombre de dictatures qui commence avec la Première

Guerre Mondiale. 1975 est le point de renversement de la courbe des dictatures (voir figures 10 et 11), cela coïncide avec la chute du dernier Empire colonial, le plus ancien aussi, le portugais dans la « Révolution des œillets ».

- une fin de siècle marquée par l'abandon progressif des schémas de pensée et des politiques économiques keynésiens, l'affirmation des principes du Développement Durable et une embellie économique dans les dernières années du siècle, la Nouvelle Economie.

Pour l'étude de cette période de l'économie autoritaire, nous allons en illustrer deux aspects à travers deux exemples.

Ces deux aspects sont la montée de la technocratie (§1), l'existence de théorie totalitaire (§2). La technocratie affirme la priorité de la technique sur la démocratie, tandis que les thèses totalitaires affirment la priorité d'une théorie politique où l'esprit de la communauté s'exprime par la voix unique d'un dictateur.

1- §1.La montée de la technocratie : la pensée économique en France dans l'Entre-Deux-Guerres

La technocratie est une « invention » du début du vingtième siècle. Son programme est énoncé entre 1899 et 1924 par un sociologue économiste de Chicago, Thorstein Veblen. La technocratie est au départ un « Système », un peu de la même façon que la « physiocratie » était un « Système » au dix-huitième siècle. Il suffit de remplacer la Nature par la Culture Technique, comme source de toute abondance, et de remplacer le laboureur par le personnel de surveillance et d'organisation et de création de la production industrielle.

	PHYSIOCRATIE (QUESNAY vers 1760)	TECHNOCRATIE (VEBLEN entre 1899 et 1924)
Source de l'abondance	NATURE	CULTURE TECHNIQUE
Agents seuls créateurs de la valeur économique	Les laboureurs	Les techniciens, les grands industriels (Comme H.Ford), les experts.

Figure 29 : Deux Systèmes : Physiocratie, technocratie

Veblen se base sur une histoire de l'homme. Il fait se succéder des ères technologiques, et cette culture technique est, selon lui, la seule source d'abondance. Ce sont les retards à l'adoption et à la production à grande échelle des dernières technologies qui expliquent des résultats économiques mitigés. Il propose un évolutionnisme : les institutions d'aujourd'hui sont toujours mal adaptées, mais il y a un mouvement permanent d'adaptation des institutions.

Ces thèses sont repris par des continuateurs directs, qui vont se désigner eux-mêmes comme étant les « technocrates ». Les conceptions des technocrates ont un premier écho en France pendant l'Entre-Deux-Guerres. Elles connaîtront l'apogée de leurs succès, pendant la période des « Trente Glorieuses » (1945-1975). Cette expression des « Trente Glorieuses » a d'ailleurs été inventé par Jean Fourastié, apparenté à ce courant de la technocratie.

Le débat sur la Nation dans l'Entre-Deux-Guerres

L'examen des formes d'évaluation des risques politico-économiques dans

l'Entre-Deux-Guerres par la pensée économique en France conduit à introduire une première séparation entre deux périodes. La proposition de Briand d'une union fédérale européenne, le 7 septembre 1929, marque la date de formation d'un programme nouveau cherchant à prévenir le risque d'implosion européenne. Cette proposition précède de quelques mois seulement l'engagement du gouvernement français dans une nouvelle phase d'escalade douanière, tuant tout espoir d'une réalisation de ce programme d'union européenne. A la décade Briand, celle des années 20, succède la décade Hitler, mis sur le devant de la scène lors des élections de 1930 en Allemagne.

Une lecture de l'expression "la nation comme risque" est, par exemple, celle de la revue de Louise Weiss et de Pierre Brossolette, *L'Europe Nouvelle* : "toute victoire locale du nationalisme entraîne le reste des nations sur la pente qui mène à la catastrophe" (*L'Europe Nouvelle*, n°344, 11 mars 1936). Cette première lecture est celle qui se trouve mise en avant dans le programme Briand. Ce premier programme d'union fédérale européenne repose d'abord sur le risque de désagrégation européenne, et non sur un raisonnement économique montrant les avantages d'une intégration économique régionale. Dans la déclaration de 1929, Briand stipule que "l'association (européenne) agira surtout dans le domaine économique". Il veut dire par là que la fédération se constitue d'abord pour conjurer le risque de guerre, et qu'ensuite, une fois mise sur pied, elle aura compétence pour l'économique. Cette procédure, d'abord diplomatique et politique, et seulement ensuite économique, se révèle inopérante, la conjoncture issue de l'évènement purement économique d'un krach boursier a joué pour que l'initiative diplomatique de Briand reste sans lendemain. Reflet de la situation française, les propositions Briand spéculent sur un dynamisme de désescalade diplomatique et politique, pour éventuellement agir ensuite dans le domaine économique.

En effet, les économistes français de la décade Briand qui participent à la vie internationale n'ont toujours affiché que des ambitions limitées: il s'agit d'assouplir, dit Rist, "une politique commerciale rigoureusement protectionniste", de "rétablir une politique commerciale normale" d'un protectionnisme ordinaire (Lichtenberger, Henri, et Rist, Charles, *La prochaine dernière guerre*, Paris, 1923, p.31). Les premiers projets d'union européenne reposent principalement sur un personnel parlementaire et diplomatique, avec le support de grandes personnalités intellectuelles. L'apport des économistes se limite à la création d'associations oeuvrant pour une reprise des échanges internationaux. Charles Gide propose des aides directes aux agriculteurs en substitution des multiples protections douanières agricoles. L'apport à ces premiers projets d'union européenne se limite à ces quelques propositions pratiques.

La décade Briand est celle de la formulation de programmes, pratiques et théoriques. Car c'est aussi la décade où voient le jour de nouveaux instruments formalisés, comme la théorie des jeux, dans un renouveau de mathématique sociale qui accompagne ce premier programme de fédération européenne. Le virage autoritaire de 1930 va brutalement interrompre la réalisation de ces programmes qui connaissent pourtant quelques succès dans la période de Détente entre 1924 et 1929. Les accords de trêve douanière entre pays scandinaves en 1930 et les accords de 1932 qui préfigurent le futur Benelux montrent le bien-fondé et la possibilité pratique du désarmement douanier et d'intégration régionale, alors même que France et Allemagne ont pris un chemin inverse.

"La nation représente une étape dans le progrès humain" dit de son côté Benito Mussolini. Pour celui-ci, il n'y a pas de relation entre nation et risque, la nation est toujours gain, et non risque de perte. La perte est le conflit social qui affaiblit la nation. La nation est sécurité, et non risque: ces affirmations s'affichent de façon la plus explicite dès l'origine historique du virage autoritaire de l'Europe.

Le protectionnisme en France, après les lois de 1892 et 1910, dispose d'un arsenal douanier permettant une protection anti-concurrentielle ré ajustable, encore renforcée par des dispositions d'interdiction de commercer avec l'ennemi durant la guerre 1914-1918. Pourtant, Rist regrette en 1923 ce bon vieux temps du protectionnisme ordinaire: c'est donc que des formes extraordinaires associent en son temps les thèmes politiques récurrents de la nation et de la protection. Rist précise quelques traits de ces nouvelles pratiques: refus de l'échange, aspirations à l'autarcie, divorce entre les déclarations et les actes. Ces pratiques ne peuvent pas être raccordées à un calcul rationnel, fût-il celui du mercantilisme le plus agressif. Tout le monde en convient dans les années 1930, beaucoup de pratiques dans l'échange international se sont échappées des formulations habituelles. Tardieu, Président du Conseil alors que Briand, son ministre des Affaires Étrangères, propose une union européenne, revendique la fermeture des frontières et le torpillage de l'action extérieure de son propre Cabinet, au motif "d'éviter aux productions de notre sol une ruine certaine" (Tardieu, *Sur la pente*, 1935, p.46). Dans un discours à la foire de Leipzig en 1935, Schacht, responsable du premier plan économique du IIIème Reich, indique qu'il préfère une politique "mercantiliste" basée sur les exportations industrielles aux accords de *clearing*, des dispositions bilatérales de troc mises en place au début des années 30 qui régissent les échanges intra-européens. Le sentiment national, incarné en une seule personne, est devenu la seule raison de l'économie, annihilant la concordance entre les déclarations et les actes, la cohérence d'une action gouvernementale, tout calcul rationnel de la politique, la diplomatie et l'économie.

Valorisé comme prescripteur devant les maladies cycliques et endémiques de l'économie, l'économiste de l'Entre-Deux-Guerres reste peu intéressé par la consolidation d'un socle normatif.

La qualité de la description des mécanismes des régimes totalitaires ne conduit pas à des conclusions affirmées. Description sans vérité normative, sans anticipation, puisque -pensait-on- une "faillite collective" est inconcevable. Le corps social et son développement économique posséderaient une inertie conservatrice que rien ne saurait briser.

Avec la déclaration de guerre, en 1939, l'économiste se voit acculé "dans le choix entre une conversion des représentations collectives -donner aux hommes le sens transnational- et une cascade de catastrophes" (commentaire de François Perroux du rapprochement franco-britannique de 1939). Mais, de fait, le temps où ce choix restait possible et ouvert, était passé.

1-§2)Exemple d'une théorie totalitaire : Le « Socialisme national » de Werner Sombart

Werner Sombart est le dernier grand représentant de l'école historique allemande. Il reprend à son compte la terminologie de «totalitaire » pour qualifier le système qu'il propose en 1933 dans son ouvrage sur le « Socialisme national ».

Werner Sombart effectue ses premiers travaux sur l'agriculture en Italie . Son père était le spécialiste des questions agricoles pour Bismarck. Une tonalité agrarienne est présente, comme chez Méline. Pour Sombart, comme pour les Physiocrates, La valeur vient des surplus agricoles, la part de l'agriculture ne devrait pas être inférieure à 30% de la population employée.

Il renie toute idée démocratique en 1908, et veut concilier le socialisme de Marx avec les idées de nation et de religion.

Il représente un courant conservateur qui supporte l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933. Il approuve les lois anti-juives, et surenchérit dans le sens de l'éradication de toutes les institutions modernes de l'économie. Il est « Anti-Technique » et s'oppose aux technocrates du régime nazi, comme H. Schacht, ministre de l'Economie du IIIème Reich de 1934 à 1937.

Il revendique le vocable de « totalitaire » pour son projet politique de « socialisme national ». Les courants agrariens ont plutôt joué un rôle dans la radicalisation du régime nazi.

L'anticapitalisme de Sombart revendique un retour à une auto-suffisance stationnaire. Il s'agit de produire les biens nécessaires, et proscrire les biens de luxe. Le Capital de Marx est désincarné, c'est une force surhumaine. Sombart en fait une attitude psychologique incarnée, c'est l'entrepreneur.

Les vues de Sombart converge avec le juriste du IIIème Reich, Carl Schmitt, dans une utopie d'Etat Autoritaire Théologique. Il est favorable à la discrimination légale des Juifs, pas à un eugénisme universaliste de la race supérieure. La légitimité du IIIème Reich ne doit pas être uniquement basée dans une théorie biologique universaliste. Une théorie biologique est universelle, tandis que pour Sombart « il n'existe pas de régime valable universellement, il n'existe que des régimes convenant à des peuples donnés », comme le socialisme national.

Il définit le Socialisme par la Réglementation et la planification. Il propose l'Autarcie, la disparition du Commerce Extérieur. Le « Diable » c'est le capitalisme à l'œuvre en Europe et en Amérique.

« L'homme précapitaliste, c'est l'homme naturel tel que le Bon Dieu l'a créé » (Sombart).

Sombart fait le lien entre des catégories socio-historiques et des stéréotypes raciaux. Il revendique un débordement : il ne faut pas se contenter d'expulser les Juifs, et aller plus loin dans la disparition des institutions du capitalisme « l'esprit juif peut vivre chez des hommes qui ne sont pas de sang juif » (Sombart).

Il effectue une dénonciation de la Cité marchande à partir de la cité inspirée, pour reprendre la terminologie de Boltanski et Thévenot. « L'atteinte la plus rude qu'ait subi l'homme a été la destruction de sa foi en Dieu » (Sombart, *le Socialisme national*, p.48).

Il oppose aussi « esprit héroïque » à « esprit mercantile ».

Les lois de discrimination raciale n'ont pas à avoir de fondement rationnel. « Cela doit être ainsi, sans aucune raison logique », il y a un Mystère à préserver pour fonder un Etat Théologique Autoritaire.

Son projet de « Socialisme national » prévoit la nationalisation de l'économie, des plans de colonisation agricole, un « statut de fonctionnaire » pour tous, et de fortes injections de monnaie dans l'économie.

Sombart apparaît comme un figure qui fait la liaison entre le Deuxième Reich et le Troisième Reich et apporte une caution intellectuelle importante au régime national socialiste. « Nous devons plonger nos pieds dans le Sol allemand, si nous voulons pouvoir tenir ferme au milieu des tourbillons de ce monde » (Sombart, op.cit., p.360).

2/ Croissances en incertitudes

Nous présentons ici brièvement trois points, éléments explicatifs de la forte croissance de la seconde moitié du vingtième siècle : les grandes étapes de la croissance de la seconde moitié du vingtième siècle (§1), l'intégration économique régionale et l'OMC (§2), l'évolution des structures financières internationales (§3).

2-§1/ Les grandes étapes de la croissance de la seconde moitié du vingtième siècle

Considérons le commerce extérieur d'un état européen à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale (France 1951). Cet état importe le pétrole du Moyen-Orient, des produits manufacturés des Etats-Unis et commerce avec une zone de type colonial en y important café, cacao, vin et exportant des produits manufacturés (textile, automobiles).

(milliards de F)	Importation		Exportation	
	Autres Pays	Union Française	Autres Pays	Union Française
France 1951				
Alimentation	147	221(cacao)	105	81(sucre)
Matières premières	928 (pétrole)	108	566(acier)	139
Produits ouvrés	197	6	262	365
Total	1272	335	933	585
% Union Fr./Total		20,8 %		38,5 %

Figure 30 : Commerce extérieur de la France en 1951

C'est tout cet ensemble qui va être balayé dans les années qui vont suivre. D'abord, par la décolonisation, qui stimule très fortement la croissance. Une libéralisation progressive fait disparaître le protectionnisme qui était associé au système colonial. Le démantèlement du système laisse les branches économiques les plus impliquées dans le système colonial comme noyaux constituant des îlots de résistance du protectionnisme. Une entorse au principe de libéralisation des échanges sera faite ainsi pour l'industrie textile à travers l'accord Multifibre (AMF), industrie textile qui avait participé au système colonial en France.

La seconde grande transformation est le volume et les structures des produits: en vingt années, on passe d'un commerce extérieur faible en volume et concentré sur les matières premières, à un commerce très important de produits manufacturés. La part des produits primaires est devenue aujourd'hui réduite. Le système colonial avait fixé les relations commerciales sur ces produits primaires. Sa disparition s'associe à une expansion considérable des autres produits et à ce changement de structure.

Le virage du début des années 1970 correspond à la perte du système de parité fixe des taux de change issu de Bretton Woods (en 1971). Une prise de conscience des périls d'une croissance aveugle s'effectue. Le rapport du club de Rome de 1972 est issu d'une simple application d'un modèle mathématique qui met en évidence trois limites à toute croissance: l'épuisement des ressources naturelles, l'explosion de la population et de la pollution. S'y associe une cartellisation des pays producteurs de pétrole (l'OPEP) afin d'augmenter leur rente pétrolière.

Cette cartellisation ne fait que donner des variations de prix (fortes hausses, puis fortes baisses), pour le pétrole, d'un type habituel pour les matières premières. Le gros volume financier de cette rente pétrolière crée une période d'argent facile à la fin des années 1970, prélude à la crise de la dette des années 1980, beaucoup de pays s'étant gravement endettés.

Le Japon bénéficie d'une trop faible évaluation de sa monnaie jusqu'en 1985, puis investit "près de la demande", dans les pays où la croissance économique est la plus

forte. La première période avait été surtout favorable à l'Europe, bénéficiant d'une croissance très forte de ses échanges grâce à l'instauration d'un marché commun. La seconde est marquée par le décollage de la façade pacifique de l'Asie. Les dernières années du vingtième siècle sont marqués par une forte croissance des Etats-Unis.

La croissance européenne est très fortement intra-industrielle, et même intra-branche. C'est-à-dire que la très grande majorité des échanges se fait d'usine à usine, et que se croisent des échanges de biens d'une même activité. Cette caractéristique ne se retrouve pas dans la croissance japonaise et de façon intermédiaire dans la croissance américaine. Ce commerce, où ce sont jusqu'à des produits identiques qui sont échangés doit chercher ses explications ailleurs que dans le modèle classique de la spécialisation internationale.

2-§2/ Intégration régionale et Organisation Mondiale du Commerce

Des systèmes d'information et de négociation permanente pour les relations économiques internationales se justifient pleinement par la permanence des tentations protectionnistes et des escalades destructrices qui peuvent en découler.

L'Organisation Mondiale du Commerce est entrée en vigueur au 01-01-1995, pour succéder au GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*, accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le GATT fonctionnait en cycle de négociations commerciales multilatérales.

Ces cycles sont devenus de plus en plus longs, au fur et à mesure que le nombre de pays participants augmentait. Le traité du GATT signé en 1947 l'était par 23 pays, en 1993 il l'a été par 114 pays. Le GATT était une petite administration internationale qui avait pour tâche, selon ses statuts "*d'assurer la sécurité et la prévisibilité de l'environnement commercial et international*". Le GATT n'avait que des parties contractantes, l' OMC a des pays membres comme les autres organisations internationales.

Les pays qui adhèrent au GATT doivent consentir à toutes les autres clauses de la nation la plus favorisée.

Ce multilatéralisme fait que toutes les parties contractantes bénéficient des abaissements de tarifs établis lors des négociations bilatérales.

La clause de la nation la plus favorisée est une clause habituelle des accords commerciaux.

Cette clause stipule que les pays contractants s'engagent à étendre les droits qu'ils pourraient accorder à un autre pays. L'objet de cette clause est de donner à chacun des contractants la garantie que les accords conclus ne seront pas surclassés par un accord ultérieur avec un pays tiers.

De fait, cette clause de la nation la plus favorisée est bien souvent supplantée par des accords régionaux et des dérogations en faveur des pays en développement.

Ces dérogations résultent en particulier de l'action de la CNUCED (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement), organe subsidiaire des Nations-Unies créé en 1964.

La CNUCED a mis en avant un système généralisé de préférences qui prévoit des avantages tarifaires qui ne sont pas étendus aux autres pays échangistes. Les Conventions de Lomé qui lient l'Europe aux pays du Sud, Afrique-Caraïbes Pacifique,

s'inscrivent dans ce système de préférences, dont le principe est contraire à la clause de la nation la plus favorisée. De fait, aujourd'hui, l'Union Européenne utilise relativement peu d'accords commerciaux avec clause de la nation la plus favorisée, de part une régionalisation des accords. Les Etats-Unis pratiquent plus des accords commerciaux bilatéraux avec cette clause.

Il faut bien distinguer les organismes de coopération économique, des associations douanières et d'union économique. Le G7 et l'OCDE (Organisme de Coopération et de Développement Economique) tendent à coordonner les politiques économiques, favoriser l'expansion mondiale, mais non à intégrer régionalement des économies.

Les associations régionales.

Ces associations douanières peuvent-être classées par ordre croissant de l'intégration économique.

1) **le premier degré** est la zone de libre-échange. L'accord est limité à quelques Etats et laisse subsister les autres barrières douanières, et des restrictions à la circulation, particulièrement des personnes.

2) **le second degré** est l'union douanière, qui se différencie de la zone de libre échange par l'adoption d'un tarif douanier commun pour les pays extérieurs à l'union.

3) **le troisième degré** est le marché commun. De plus, dans un marché commun, aucune restriction n'est imposée à la liberté de circulation intérieure à l'association régionale.

4) **le quatrième degré** est l'union économique, qui résulte d'une harmonisation des politiques économiques.

5) Enfin, **le cinquième degré** est l'union économique et monétaire, où l'intégration économique s'appuie sur un seul système monétaire commun.

A des degrés divers, ce sont les pays des continents américains (Amériques du Nord et du Sud) et de l'Europe de l'Ouest qui ont développé ces associations douanières. Ailleurs, les réalisations sont plus limitées, ou restées à l'état de projet.

L'union douanière doit remplir les conditions suivantes:

- 1) une complète élimination des taxes intérieures à l'union,
- 2) l'adoption d'un barème uniforme pour les importations dans l'union,
- 3) une redistribution des taxes dans les pays membres de l'union.

Les effets de création d'une union douanière sont tout à la fois positifs et négatifs dans une perspective internationale, et a priori, la balance peut tout aussi bien pencher du côté du positif, que du côté négatif.

Pour discuter les résultats d'une union douanière, il faut distinguer les effets positifs de création de trafic et les effets négatifs de détournement de trafic.

La situation positive de création de trafic résulte de fait qu'à l'intérieur de l'union, se produit une meilleure allocation de facteurs de production, et que les pertes sèches liées à l'existence de barrières douanières disparaissent.

La situation négative de détournement de trafic résulte du fait qu'un pays de l'union peut être contraint de s'approvisionner auprès d'un pays producteur membre de l'union moins efficace économiquement que des pays producteurs non membres de l'union.

Des règles de réussite d'une union douanière peuvent cependant se réduire de raisonnements élémentaires.

- la complémentarité économique des différents pays de l'union douanière doit être forte. Chaque pays de l'union pourra d'autant mieux se spécialiser dans les produits pour lesquels il a un avantage comparatif, et en faire profiter les autres membres ; il y aura alors plus de création de trafic que de détournement.
- plus les tarifs douaniers initiaux à l'intérieur de l'union sont élevés, plus la création de l'union est favorable. Plus les pertes sèches sont importantes au départ, plus la suppression des taxes apporte un effet positif.
- plus le tarif douanier commun vis-à-vis du reste du monde sera bas, plus le détournement de trafic sera faible.
- plus la taille économique globale de l'union douanière est importante, mieux c'est. La taille critique de l'union douanière semble atteinte par un seul grand pays développé participant à l'union, mais seulement par environ une vingtaine de petits pays en développement de la taille économique du Pérou.

	Zone de libre-échange	Union douanière	Marché Commun	Union Economique	Union économique et monétaire
EUROPE	Association Européenne de Libre-Echange (1960)	Zollverein (1833) Communauté Européenne du charbon et de l'Acier (1951)	Communauté Economique Européenne (1957)	Benelux (conventions de 1944 et 1949) Union Européenne en 1992	Suisse(1848)* La zone Euro
AMERIQUE	Association Latino-Américaine de libre-Echange (1960) ALENA (Canada-Mexique-USA)		Marché commun d'Amérique centrale (1958) MERCOSUR (Argentine-Brésil-Paraguay-Uruguay)		Etats-Unis (1787)*

* L'union économique et monétaire est une disposition de la constitution fédérale

Figure 31 : Associations régionales classées selon leur degré d'intégration économique

2-§3/ Les transformations des structures financières internationales

Elles ont été marquées par le démantèlement du contrôle des changes dans de nombreux pays. Le poids relatif des banques centrales par rapport à l'ensemble du système financier international tend à diminuer. Le rapport entre la finance intermédiée

(Assurances, banques, autres intermédiaires financiers) et la capitalisation boursière ne bouge pas tellement, alors que le volume total de cette capitalisation croît fortement dans cette période.

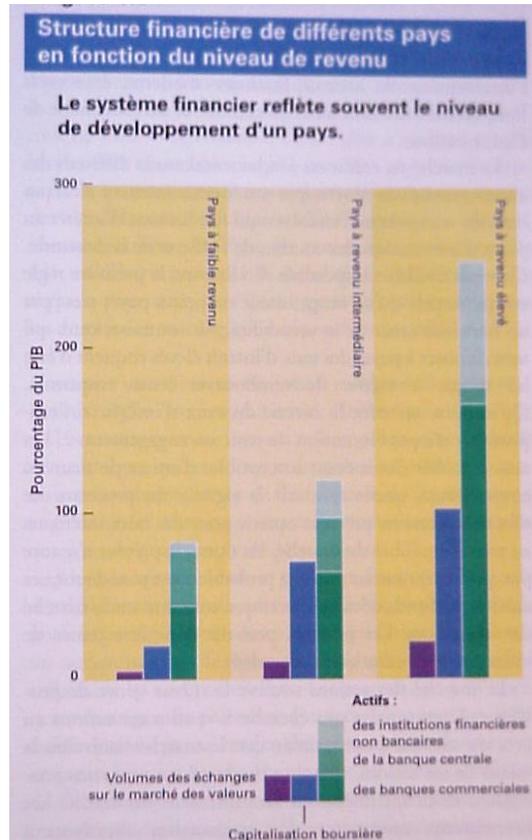


Figure 32 : structure financière en fonction du niveau de revenu des pays (Banque Mondiale, 1998)

Conclusion :

Un vingt et unième siècle à la conquête de la durabilité

Le sommet de Rio a institutionnalisé le développement durable (*sustainable*, soutenable, en langue anglaise) à travers une Commission du Développement Durable. Les Etats doivent rendre compte de leur bilan écologique devant cette Commission, et assurer le suivi de la mise en oeuvre de l'Agenda 21, la liste des actions engagées par le sommet de Rio.

Le concept de soutenabilité provient de l'écologie et se définit comme la possibilité de répétition des cycles de matières et de vie. Répondre aux problèmes du présent, sans altérer la capacité pour les générations futures de répondre aux leurs, dit le rapport Brundtland. S'associe au développement durable, un autre concept utilisé en physique et en biologie, celui de *résilience*, la capacité d'un système biologique ou d'un objet à maintenir son adaptabilité et sa régénéralité. Il y a perte de résilience, si on fait perdre sa plasticité à un système, si on y génère des points de fragilité qui vont se traduire plus tard en des ruptures brusques, qui s'inscrivent dans des tendances érosives irréversibles.

Que le vingt et unième siècle soit à la conquête de la durabilité tient un peu de la vérité de La Palice : en particulier, les ressources fossiles d'hydrocarbures arrivent à épuisement avant la moitié du siècle, et il s'agit donc d'une transition annoncée vers la durabilité.

On définit parfois le développement comme une croissance durable. Le développement stabilise structurellement la croissance, il fait que les entités économique peuvent surmonter les crises et, cahin caha, continuer leur expansion. Ceci a été l'apport positif du dix-neuvième siècle : il a su assurer pour la première fois une croissance économique continue dans certains pays.

Le développement lui-même peut générer un défaut de structure, qui, à terme, va assurer une rupture. Il faut donc viabiliser le développement, comme le développement lui-même viabilise la croissance. Les notions de développement et de développement durable peuvent être comparées:

	<u>DEVELOPPEMENT</u>	<u>DEVELOPPEMENT DURABLE</u>
OBJECTIF	Viabiliser la croissance	Viabiliser le développement
GESTION DES RISQUES	Accroître la résistance aux évènements	Conserver et accélérer la capacité à se régénérer
TYPE DE RISQUES	<u>Risques -événements:</u> grands accidents, crises économiques, problèmes socio-politiques,...	<u>Risques-altérations structurelles:</u> moindre habitabilité de la planète, dilapidation du capital naturel d'une région...
EQUITES	La problématique de l'équité est d'abord <u>spatiale</u> : il s'agit de combattre la pauvreté et le moindre développement d'une grande partie du monde	La problématique de l'équité est d'abord <u>temporelle</u>: que la génération présente ne consomme pas le capital des générations futures
THERAPEUTIQUES DES RISQUES	<u>Prévention:</u> Les phénomènes sont perçus comme réparables, il s'agit de réduire le nombre d'accidents et leur importance	<u>Précaution:</u> les phénomènes peuvent être irréparables, il faut avoir des règles prudentielles pour éviter d'enclencher des dynamiques incontrôlables

Figure 33 : Comparaison des notions de développement et de développement durable

Le développement durable: Ni l'usure lente, ni l'Apocalypse

La pensée économique du très long terme , jusqu'à tout récemment, se limitait aux apports de deux auteurs du dix-neuvième siècle, Ricardo et Marx:

- le pessimiste ricardien se retrouve dans des conceptions de l'usure lente, de la dégradation de "l'énergie" totale de l'économie à très long terme. L'économie va vers une économie stationnaire et une fin tranquille de l'histoire humaine,
- au contraire, chez Marx, l'Histoire connaît une fin brutale : la paupérisation progressive entraîne la rupture finale d'une Apocalypse révolutionnaire.

Le développement durable pense le très long terme en des termes différents des classiques de l'économie que sont Ricardo et Marx.

Le développement durable coïncide avec une pollution diffuse et tenace dans les pays développés. Il y a donc une "usure" attestée de la nature dont il faut tenir compte et essayer d'y obvier. Le pessimisme ricardien résultait du fait que la dégradation globale du système économique était inévitable. Dans le développement durable, il n'y a pas un tel fatalisme: l'avenir est incertain, il s'agit de faire qu'il ne soit pas compromis. Les

hommes décident de leur sort et aussi pour une part, de ceux de leurs descendants. Le développement durable revitalise donc la notion de responsabilité, au contraire d'un certain "fatalisme" des économistes classiques.

Le développement durable n'appelle pas plus une fin brutale de l'histoire.

Le développement durable a une conception locale de la rupture: pas une fin brutale de l'histoire, pas une Apocalypse, mais des événements tragiques localisés, la possibilité qu'une génération soit dépouillée par ses précédentes. Avec le développement durable, l'éventualité d'un développement "en marche arrière" est examinée, de crise très durable des économies par l'accumulation d'imprudences. Le développement durable essaie d'éviter ces phénomènes négatifs qui peuvent être de très grande dimension, sans pour autant être une Apocalypse. Le réchauffement climatique, ou le trou de la couche d'ozone, ne conduisent pas à une Apocalypse, mais à l'enclenchement de dynamiques naturelles désastreuses. Les conséquences imprévisibles de ces phénomènes ne sont pas illimitées, n'ont donc pas l'absence de bornes d'une Apocalypse.

Le développement durable fournit une réponse à la pensée économique du très long terme, qui sans doute, était dans un état d'élaboration peu avancée.

Et sans doute, il nous permet de conclure positivement à l'existence d'un progrès des sciences économiques.

QUELQUES SITES WEB UTILES

Ces quelques sites permettent de retrouver les principaux sites consacrés à l'histoire de la pensée économique.

Le site <http://sceco.univ-aix.fr/gide> est le site de l'association française d'histoire de la pensée économique Charles Gide, du nom d'un des grands historiens de langue française de la pensée économique. Il comporte de nombreux renvois sur les principaux sites d'Histoire de la pensée économique. Le plus complet est celui de l'Université de New York.

Le site <http://panoramix.univ-paris1.fr/CHPE/textes> est un site proposant des textes en ligne de classiques de la pensée économique.

La page <http://cournot.u-strasbg.fr/divers/adresses.html> renvoie à un ensemble de moteurs de recherches spécialisés en sciences économiques.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Tous les livres signalés le sont à titre indicatif. Cependant, Il faut LIRE et constituer des fiches de lecture pour compléter un dossier de cours.

Nous distinguerons les manuels portant sur l'ensemble des trois siècles considérés, et les ouvrages plus spécialisés sur chacun des trois siècles. Il s'agit la plupart du temps de livres de poche accessibles à la bibliothèque.

Un « panier » de lectures pour ce cours devrait comporter au minimum :

1/ un manuel d'histoire des faits économiques sur les trois siècles, par exemple :

BRASSEUL, J., 2000, *Petite Histoire des faits économiques*, Paris : Armand Colin.

2/ un manuel d'histoire de la pensée économique sur les trois siècles, par exemple :

« Découverte de l'économie 2- Histoire de la Pensée économique », *Cahiers Français*, n°280, mars-avril 1997.

puisque ces deux aspects sont pris en compte dans ce cours.

Sur l'ensemble des trois siècles

BARRO, R. J., 2000, *Les Facteurs de la croissance économique*, Paris : Economica.

BERNSTEIN, P., 1999, *Plus fort que les dieux*, Paris : Flammarion.

BONCOEUR, J., THOUEMENT, H., 2000, *Histoire des idées économiques*, 2 tomes, Paris : Nathan.

BOTTIN, M., 1997, *Histoire des Finances publiques*, Paris : Economica.

ETNER, F., 2000, *Histoire de la pensée économique*, Paris : Economica.

LANDES, D. S., 2000, *Richesse et pauvreté des nations*, Paris : Albin Michel.

NIVEAU, M., CROZET, Y., 2000, *Histoire des faits économiques contemporains*, Paris : PUF Quadrige.

Sur le dix-huitième siècle

BERAUD, A., FACCARELLO, G., 1990, *Nouvelle Histoire de la pensée économique*, Tome 1, Paris : La Découverte.

BRASSEUL, J., 1997, *Histoire des faits économiques*, Tome 1, Paris : Armand Colin.

BRAUDEL, F., 2000, *La Dynamique du capitalisme*, Paris : Champs Flammarion.

DEYON, P., 1969, *Le Mercantilisme*, Paris: Flammarion.

HILAIRE-PEREZ, L., 2000, *L'Invention technique au siècle des Lumières*, Paris : Albin Michel.

HINCKER, F., 1971, *Les français devant l'impôt sous l'Ancien Régime*, Paris: Flammarion.

MAIRET, G., 1997, *Le Principe de souveraineté*, Paris: Gallimard.

QUESNAY, F., 1991 (première édition : 1767), *Physiocratie*, Paris : Flammarion.

DE WISMES, A., 1998, *Les Ports de Bretagne au Temps de la Grande Marine à voile*, s.l., Gyss.

Sur le dix-neuvième siècle

BERAUD, A., FACCARELLO, G., 2000, *Nouvelle Histoire de la pensée économique*, Tome 2, Paris : La Découverte.

BRASSEUL, J., 1998, *Histoire des faits économiques*, Tome 2, Paris : Armand Colin.

EWALD, F., 1986, *L'Etat Providence*, Paris : Grasset. (édité également en format de poche, 1996)

RICARDO, D., 1992 (1817 pour la première édition), *Des Principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris : Flammarion.

Sur le vingtième siècle

ARROUS, J., 1999, *Les Théories de la croissance*, Paris : Seuil.

BERAUD, A., FACCARELLO, G., 2000, *Nouvelle Histoire de la pensée économique*, Tome 3, Paris : La Découverte.

BERNSTEIN, P., 1992, *Des idées capitales*, Paris : PUF.

SKIDELSKY, R.J.A., 1996, *Keynes*, Oxford : Oxford University Press.